



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

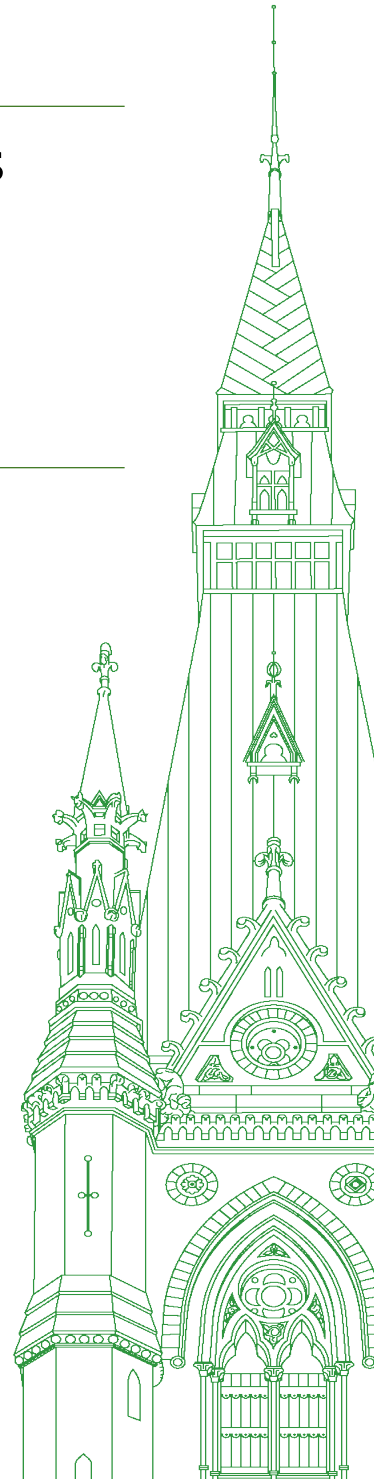
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 029

Le mardi 24 mars 2026

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 24 mars 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): La séance est ouverte. Bonjour, chers collègues.

J'aimerais d'abord reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Chers collègues, je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Vous connaissez la procédure.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude des exportations d'énergie canadiennes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue au témoin qui se joint à nous pour la première heure de la réunion: M. Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami.

Bienvenue, monsieur Obed. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous procéderons à une période de questions.

Natan Obed (président, Inuit Tapiriit Kanatami): Bonjour, tout le monde. C'est un honneur pour moi d'être ici.

Nakurmiik, monsieur le président. Je remercie aussi le vice-président Simard. Je crois comprendre que la vice-présidente Stubbs est absente aujourd'hui, mais je la remercie également.

L'Inuit Tapiriit Kanatami est l'organisme national qui représente les Inuits du Canada et qui est chargé de protéger et de promouvoir leurs droits et leurs intérêts. Le Canada compte approximativement 70 000 Inuits. La majorité vit dans les quatre régions appelées, collectivement, l'Inuit Nunangat, soit la région désignée des Inuvialuit, dans les Territoires du Nord-Ouest; le Nunavut, qui est à la fois un territoire et une région autonome; le Nunavik, dans le Nord du Québec; et le Nunatsiavut, dans le Nord du Labrador.

L'Inuit Nunangat compte 51 collectivités. Sa superficie représente environ 40 % de la masse terrestre du Canada et 72 % de son littoral, et on y trouve approximativement 34 % de l'eau douce du Canada. Il faut comprendre que nous sommes soit propriétaires, soit cogestionnaires de 40 % de la masse terrestre du Canada. De plus, nos conventions contiennent des dispositions qui prévoient la cogestion des aires marines. Le Canada est un État arctique grâce à l'Inuit Nunangat, et la souveraineté du Canada dans l'Arctique repose sur les arrangements constructifs conclus avec cet État-nation.

Par ces faits et par notre collaboration avec le Canada pour former une partie de la Confédération, nous avons un rôle important à jouer dans la discussion d'aujourd'hui. Les discussions sur les projets énergétiques axés sur l'exportation n'ont rien de nouveau pour les Inuits. De fait, deux des quatre traités modernes auxquels j'ai fait allusion ont été fortement influencés par des projets de la sorte.

D'abord, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui comprend maintenant le Nunavik, est née de la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec le projet hydroélectrique de la baie James. Les négociations ont abouti à un accord qui assurait la protection et le respect des droits des Autochtones, tout en apportant au gouvernement et à l'industrie les garanties qu'ils cherchaient par rapport à l'exploitation.

De même, la Convention définitive des Inuvialuit a été fortement influencée par le projet de pipeline de la vallée du Mackenzie et par l'enquête sur sa réalisation. L'obligation du gouvernement et de l'industrie d'engager un dialogue repose sur la recommandation de l'enquête de ne pas entreprendre le projet avant d'avoir réglé les revendications territoriales des Autochtones et d'avoir effectué d'autres évaluations environnementales. Cette recommandation est également à la base de la manière dont le Canada se présente aujourd'hui.

Au moment où le Canada vise à accroître ses exportations d'énergie et à investir dans de grands projets d'infrastructure, les engagements pris en vertu de ces accords ne peuvent être ni oubliés ni ignorés. En outre, aux termes des traités modernes et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, les initiatives susceptibles d'avoir une incidence sur les Inuits ou sur nos terres, nos eaux et nos glaces doivent être mises en œuvre avec notre pleine participation.

En 2022, le revenu intérieur gagné par les Autochtones a atteint 60,2 milliards de dollars, et les organismes autochtones étaient partenaires ou bénéficiaires dans près de 20 % des infrastructures de production d'électricité au Canada. L'Inuit Nunangat offre une occasion unique de stimuler et de renforcer la production d'énergie et la mise en valeur des ressources. Toutefois, en dépit de ce potentiel, il y a d'importants déficits en matière d'infrastructure à combler. De plus, la hausse des investissements dans les infrastructures et dans la sécurité dans l'Arctique ne fera qu'augmenter les besoins d'énergie, de ressources et de main-d'œuvre. L'ITK a cerné 79 projets prioritaires pour ses collectivités, dont des projets d'infrastructure qui favoriseront la croissance des exportations d'énergie.

À l'heure actuelle, 89 % des exportations d'énergie canadiennes vont aux États-Unis. Quand le Canada envisage de diversifier ses exportations d'énergie et se tourne vers les passages de l'Inuit Nunangat, spécialement les passages maritimes de la baie d'Hudson ou du détroit d'Hudson, il faut toujours se rappeler que ces terres et ces eaux n'appartiennent pas seulement aux Inuits. Ce sont aussi des endroits de première importance pour la faune et la flore, ainsi que pour les déplacements entre les collectivités. Les régions que la glace marine recouvre jusqu'à neuf mois par année sont nos routes, et la fermeture de nos routes a les mêmes effets que la fermeture de routes partout au Canada.

• (1105)

Comme le Canada cherche de plus en plus à devenir un chef de file dans le domaine de l'énergie, notamment dans la construction de pipelines et la création de nouveaux marchés, nous voulons être pris en compte dans la réflexion sur les ressources canadiennes. Qu'il soit question d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz, ou de nouvelles technologies pour l'uranium ou pour les minéraux associés aux énergies renouvelables, l'Inuit Nunangat sera au cœur de la réflexion du Canada sur son avenir énergétique et ses exportations d'énergie.

Je serai heureux de discuter avec vous.

Le président: Merci, monsieur Obed. Nous sommes ravis de passer une heure complète avec vous.

Je sais que mes collègues sont impatients de poser des questions et de faire des commentaires. Nous allons commencer par M. Clark, qui disposera de six minutes.

Oh, excusez-moi. Où est passée... Le greffier m'a volé ma feuille.

Des voix: Ha, ha!

Le président: Nous allons commencer, comme toujours, par l'opposition. Vous voyez, on m'accuse déjà de parti pris, mais je n'ai pas de parti pris; je suis votre président neutre.

Nous allons commencer par M. Malette, qui sera suivi de M. Clark, puis de M. Simard.

Monsieur Malette, la parole est à vous.

Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci.

Merci de prendre le temps de vous joindre à nous, monsieur Obed.

Je crois que dans l'une de vos déclarations, vous avez souligné qu'aucune des collectivités inuites que vous représentez n'est reliée au réseau électrique nord-américain. Ma question pour vous est donc la suivante: aujourd'hui, quelles sont les répercussions économiques, et sans doute sociales, de cet isolement sur les collectivités inuites?

Natan Obed: C'est vrai. Nous comptons 51 collectivités, dont aucune n'est reliée à un réseau électrique nord-sud. Jusqu'à il y a quelques années, presque 100 % de l'électricité utilisée dans nos 51 collectivités était produite à partir de diésel. Au cours des cinq dernières années, des projets hydroélectriques ont été mis en service, notamment dans le Nord du Québec. De plus, aujourd'hui, approximativement 18 % de l'énergie utilisée dans nos collectivités est produite à partir de sources renouvelables comme l'éolien et le solaire. On a beaucoup parlé d'intégrer l'Inuit Nunangat au Canada. Une façon d'y arriver est en assurant la mise en place de réseaux d'infrastructures essentielles entre le Nord et le Sud pour l'énergie, ainsi que pour les ports, les routes et l'aviation.

Le coût de la vie est de deux à trois fois plus élevé chez nous que dans le Sud du Canada. Quant au coût de l'énergie, il est parfois même au-delà de trois fois plus élevé dans les collectivités éloignées que dans le Sud parce que toute l'énergie doit être importée, généralement par voie maritime une fois par année. Par conséquent, les coûts du logement ou les coûts généraux d'exploitation d'une entreprise sont presque insupportables.

Il est très difficile d'avoir une entreprise prospère quand le chauffage coûte des milliers de dollars par mois en hiver. Pour chauffer son logement... Il y a un écart de 70 000 \$ entre notre revenu médian et celui des non-Inuits qui vivent sur notre territoire: le nôtre est de 32 000 \$, tandis que le leur s'élève à 100 000 \$. Les gens vivent dans la pauvreté ou dans l'insécurité alimentaire.

Plus encore, cette réalité se traduit par un cercle vicieux: les occasions ou les avantages qui se présentent au Canada ne profitent pas autant aux Inuits qu'au reste de la population canadienne, et les Inuits ne tirent pas les mêmes avantages de la croissance du Canada qui viennent en tête à nombre d'autres Canadiens lorsqu'ils pensent à leur avenir, que ce soit au chapitre de l'économie ou des résultats dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la connectivité. En ce qui concerne la connectivité, nous dépendons principalement des satellites, plus précisément, à l'heure actuelle, de Starlink.

Nous espérons que le gouvernement du Canada collaborera avec nous pour trouver des solutions aux problèmes de connectivité et autres. En attendant, l'Inuit Nunangat demeure un territoire presque entièrement distinct du reste du Canada.

• (1110)

Gaétan Malette: Merci.

Pour revenir à ce que vous avez dit, selon vous, la politique fédérale visant à améliorer l'accès au Nunavut devrait-elle être axée en priorité sur l'expansion du réseau vers le nord, sur la mise en place de systèmes localisés de production d'énergie hors réseau, ou encore sur les deux?

Natan Obed: Parmi les 17 projets que nous avons soumis au Bureau des grands projets, il y a celui de la liaison hydroélectrique et de fibre optique au Kivalliq. Ce projet permettrait de transporter de l'hydroélectricité du Manitoba vers les collectivités du centre du Nunavut, comme Rankin Inlet, Arviat et les régions avoisinantes. Nous considérons ce projet comme un pas dans la bonne direction pour mettre fin à l'utilisation du diésel dans nos collectivités. En outre, grâce à cette liaison, nous aurions accès à l'énergie nécessaire pour renforcer nos collectivités, que ce soit par des projets de mise en valeur des ressources naturelles ou simplement par expansion naturelle.

Nous avons aussi recours à des subventions gouvernementales pour diversifier nos sources d'énergie. Si nous pouvons ajouter à l'utilisation du diésel l'accès à l'énergie éolienne et à l'énergie solaire, nos coûts diminuent légèrement, et nous ne dépendons plus d'une seule source d'énergie.

Tous ces enjeux sont importants pour nos petites collectivités, mais nous comprenons aussi leur importance à l'échelle nationale par rapport à la production et à l'exportation d'énergie. Nous sommes toujours disposés et motivés à jouer un rôle important dans ce dossier.

Je tiens également à mentionner le projet du puits M-18, dans la région de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, soit la région des Inuvialuit. Il vient tout juste d'être mis en service. On s'attend à ce qu'il ait une durée de vie de 125 ans, et l'on espère aussi pouvoir le relier à l'emplacement d'opérations avancé à Inuvik, afin de répondre à ces nouveaux besoins. Nous espérons également pouvoir offrir des solutions énergétiques au gouvernement du Canada à mesure qu'il poursuit sa réflexion sur la militarisation et la souveraineté.

Gaétan Malette: Merci.

Le président: Monsieur Clark, je suis désolé de vous avoir nommé prématurément. La parole est maintenant à vous pour six minutes.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Obed, je vous remercie chaleureusement de vous joindre à nous aujourd'hui. Durant notre étude sur les exportations d'énergie, nous avons reçu des témoignages de l'Assemblée des Premières Nations, du Ralliement national des Métis et, aujourd'hui, de votre organisation. Je trouve très important que le Comité s'entretienne avec les trois groupes autochtones du Canada. Je vous remercie d'être ici et de nous faire part de votre point de vue.

Vous avez beaucoup parlé des infrastructures. Je pense que vous avez mentionné qu'il y avait 79 projets prioritaires dans toute la région. Corrigez-moi si j'ai tort, mais votre témoignage laisse entendre qu'il y a un énorme potentiel pour la production d'énergie et les exportations d'énergie, sur lesquelles est axée notre étude. La clé pour accéder aux ressources et pour exploiter ce potentiel de prospérité, c'est de mettre en place des infrastructures qui ne se rapportent pas strictement à l'énergie. Pouvez-vous nous donner des exemples d'infrastructures nécessaires pour tirer profit des avantages et des ressources qui se trouvent dans la région?

• (1115)

Natan Obed: Je pense que c'est une question qui s'impose depuis 50 ans. Le Nord canadien, notre patrie, l'Inuit Nunangat, a toujours été une source d'espoir pour l'économie canadienne, spécialement dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles. Dans de nombreuses régions de notre patrie, le pétrole et le gaz n'ont jamais vraiment retenu l'attention. On s'intéresse plutôt aux minéraux critiques et aux gisements, par exemple au minerai de fer sur l'île de Baffin, ou au cobalt et au nickel dans ma région de Nunatsiavut. Aujourd'hui, on parle de l'or dans le centre du Nunavut.

Il se peut que notre patrie dispose de ressources qui seront essentielles à la production future d'énergies de remplacement, comme les technologies renouvelables et le nucléaire, et les minéraux pourraient aussi être exportés. Les exportations pourraient passer par la baie d'Hudson ou le détroit d'Hudson, ou encore par la mer de Beaufort. Au cours des 10 dernières années, des moratoires ont été imposés sur l'exploration pétrolière et gazière. Peut-être que la situation changera à l'avenir et que ce secteur revêtera une importance stratégique pour les Canadiens et les Inuvialuit.

La plupart des infrastructures actuelles ont été construites pour répondre aux besoins liés à la guerre froide, et non pour servir des intérêts économiques ou liés au développement des collectivités. La majorité de nos plus grandes collectivités dépendent d'infrastructures qui remontent à la guerre froide; elles ont été construites durant les années 1950 et 1960 par les forces armées américaines et canadiennes pour assurer le maintien et l'entretien des emplacements du réseau d'alerte avancé. On les utilise encore aujourd'hui, mais il faut maintenant passer à la deuxième phase de l'établissement de la liaison entre le Nord et le Sud, que ce soit par des projets de construction de ports en eau profonde ou de routes, comme le projet routier et portuaire de Grays Bay, ou à travers des infrastructures essentielles comme le projet hydroélectrique d'Iqaluit.

Tous ces éléments peuvent être combinés pour assurer la fusion de nos économies et pour faire en sorte que nous puissions profiter de toutes les occasions que la population canadienne souhaitera saisir, mais ce, de manière systémique.

Braedon Clark: Je trouve très intéressant que vous ayez mentionné le patrimoine de la guerre froide qui remonte aux années 1950 et 1960. Aujourd'hui, pour la première fois peut-être, ou dans la mesure la plus grande depuis, on réinvestit dans la défense, en particulier dans le Nord canadien. Je pense que l'un des secteurs prometteurs est celui des infrastructures à double usage.

De votre point de vue, quelles leçons peut-on tirer des décisions prises dans le passé? Au cours des 5 à 10 prochaines années, on investira des milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures partout dans le Nord. En plus de servir à des fins militaires, ces infrastructures pourraient répondre à des besoins dans d'autres secteurs, comme celui des exportations d'énergie, dont il est question ici.

Natan Obed: La souveraineté et l'intégrité territoriale du Canada vont de pair avec l'autodétermination et la viabilité du peuple inuit. C'est nous qui connaissons le territoire; c'est nous qui y vivons. Presque chaque kilomètre carré de l'Inuit Nunangat, notre patrie, est utilisé et occupé par les Inuits. Je dirais que la présence des Forces canadiennes est beaucoup plus limitée, et elle est saisonnière. À mes yeux, c'est une force, et c'est un avantage que les Inuits sont heureux de partager avec le Canada aujourd'hui.

En ce qui concerne les investissements dans la militarisation de l'Arctique, ainsi que la défense et la sécurité, les milliards de dollars déjà promis et les milliards de dollars à venir devront servir non seulement à protéger le Canada contre les menaces provenant de l'Arctique, mais aussi à assurer la viabilité des collectivités. On pourrait, par exemple, moderniser les réseaux d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des CSON pour les rendre conformes aux normes générales. On pourrait aussi améliorer les aéroports et les pistes dans le but de permettre l'atterrissage de plus grands avions, non seulement pour réapprovisionner les collectivités au quotidien, mais aussi pour intervenir en cas d'urgence nationale. On pourrait également améliorer les ports en eau profonde afin de faciliter les opérations militaires et le transport maritime dans l'Arctique, ainsi que d'en réduire les coûts.

Tous ces projets seraient avantageux pour nos collectivités, et c'est sans parler de l'éducation et des soins de santé, d'autres enjeux qui feront partie des priorités à considérer pour favoriser l'intégration dans les années à venir.

• (1120)

Le président: Merci à vous deux.

Passons maintenant à M. Simard pour six minutes.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur Obed, nous nous sommes vus, il n'y a pas longtemps, si je me souviens bien, au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, où vous étiez de passage.

Je veux revenir sur une partie de la discussion que nous avons eue à ce moment-là, où je vous avais parlé de ce que nous faisons ici, au Comité permanent des ressources naturelles. Nous sommes en train de produire une étude sur l'exportation de l'énergie.

Il y a un paradoxe quand même assez important, et vous l'avez démontré dans votre déclaration liminaire. Au moment où le Canada veut bâtir des infrastructures pour exporter de l'énergie, ici même, chez vous, il y a un déficit d'infrastructures et le coût de l'énergie est complètement inabordable.

Sans ajouter à ce malheur, j'aimerais que vous me disiez comment on peut concilier les deux, comment on peut répondre à votre besoin en infrastructures, qui est essentiel. Ce besoin en infrastructures peut arriver à permettre au Canada d'exporter davantage d'énergie. J'aimerais aussi savoir comment on peut arriver à fournir de l'énergie de façon abordable aux communautés du Nord.

Si vous avez le début d'une réflexion là-dessus, je souhaiterais entendre vos commentaires à ce sujet.

[Traduction]

Natan Obed: Chacune de nos 51 communautés a réfléchi à la façon de réduire la dépendance au diesel et de diminuer les coûts énergétiques dans les communautés. Souvent, nos communautés se trouvent sur des territoires où aucun grand projet ne sera mené dans une ville qui ne compte que 1 000 ou 500 habitants. On ne va pas simplement remplacer tout le réseau énergétique des 17 communautés du Nunavik ou des 26 communautés du Nunavut, par exemple. Les ressources ne permettent tout simplement pas de le faire.

Nous avons dû réfléchir à un changement positif progressif et à la façon de diversifier notre approvisionnement énergétique au sein de nos communautés grâce à l'énergie éolienne ou solaire. Nous avons pensé aux petits réacteurs nucléaires et à l'hydroélectricité, mais toutes ces solutions possibles entraînent de nouveaux coûts. Nous ne pensons pas non plus que nous pouvons simplement mettre fin à notre production d'électricité au diesel, car nous sommes isolés. Chacune de nos communautés est sa propre petite île de capacité énergétique. Nous ne voudrions pas laisser nos communautés sans aucune forme de solution de rechange, si possible.

Au fil des ans, de nombreuses discussions ont eu lieu sur la manière de rendre nos communautés plus durables et de réduire le coût de l'énergie. La réalité pour les personnes dans ces communautés est que nous sommes, dans de nombreux cas, adjacents à d'énormes projets hydroélectriques ou à d'énormes projets énergétiques qui produisent 10 000 fois plus d'énergie que ce dont nous aurions besoin chaque jour, mais nous sommes absolument incapables d'y accéder. Nous ne tirons aucun avantage des bénéfices découlant de ces grands projets.

Cela constitue une source de frustration pour bon nombre d'Inuits et communautés depuis des décennies. Le gouvernement réfléchit toujours à la façon de faire tout ce qu'il peut pour les petites communautés, mais il y a aussi des limites à ce qu'il peut faire. À l'avenir, nous devons voir un équilibre entre les modalités de ces grands projets et les avantages pour les petites communautés, les communautés adjacentes, afin de garantir un certain niveau d'équité et de respect pour les terres et les régions dans lesquelles ces grands projets sont menés.

Je vous donne un exemple. Si un câble à fibre optique doit être installé dans des emplacements stratégiques sur nos terres natales à des fins de défense, c'est le moment idéal pour assurer une équité aux communautés inuites afin de garantir que la fibre optique est offerte à nos petites communautés en cours de route. C'est peut-être le coût de faire des affaires ou le coût de l'équité dans ce pays.

Le Canada est un endroit remarquable. On y trouve tellement de zones rurales. Ce n'est pas comme si le gouvernement fédéral n'avait jamais eu à envisager de dépenser plus d'argent pour assurer l'équité en raison de l'éloignement. Nous demandons maintenant de participer de façon significative à cette conversation, que ce soit en matière de connectivité ou d'énergie.

• (1125)

[Français]

Mario Simard: Vous venez de dire qu'il faut trouver un équilibre.

En ce qui concerne le grand chantier dans lequel semble vouloir se diriger le gouvernement sur la construction d'infrastructures pour faciliter des corridors commerciaux, n'y a-t-il pas là une occasion pour vous, justement, d'être raccordé à des sources d'énergie? Je pense, entre autres, aux minéraux critiques. Toutefois, si on veut développer ces filières, on aura besoin d'infrastructures qui sont attendues. Il y a peut-être là pour vous une occasion.

Il y a une autre chose sur laquelle je voudrais entendre vos commentaires, parce que c'est venu à nos oreilles par le passé au Comité. C'est le fameux Programme de garantie de prêts pour les Autochtones. Ce qu'on semble entendre, c'est que, présentement, il y a un manque d'expertise là-dessus, il manque de gens qui sont en mesure de faire l'ensemble des démarches. De plus, il y a beaucoup d'écueils avant de pouvoir avoir accès à ce type de programme.

[Traduction]

Le président: Répondez rapidement, s'il vous plaît, monsieur Obed.

Natan Obed: En ce qui concerne le fonds de garantie de prêts, nous sommes heureux que le gouvernement du Canada ait mis de côté une somme aussi importante pour les grands projets. Nous espérons que cette somme soit accompagnée d'une considération fondée sur les distinctions afin qu'il y ait des fonds ciblés pour les Inuits, les Premières Nations et les Métis. Cela ne semble pas être le cas.

Il s'agit d'une nouvelle considération du gouvernement du Canada. Nous avons l'habitude de travailler avec un financement sous forme de subventions accordé par l'intermédiaire des budgets ou d'autres moyens. Le gouvernement du Canada doit faire plus de sensibilisation et tenir davantage compte de la façon dont les peuples autochtones peuvent prendre en considération ce financement sous forme de prêt dans l'ensemble des différentes mesures de soutien que nous offrons pour le développement économique et la durabilité de nos communautés.

Le président: Merci à vous deux.

Nous passons à notre deuxième période de questions. Nous entendrons M. Martel, M. Hogan et M. Simard.

Monsieur Martel, la parole est à vous.

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Obed, je vous remercie d'être avec nous.

J'aimerais savoir quel rôle vous voyez pour les régions inuites dans l'approvisionnement à venir en énergie propre pour le Canada et ses partenaires internationaux.

[Traduction]

Natan Obed: Nous entretenons des espoirs à court et à long terme. Nous avons toujours espéré à court terme l'abandon d'une manière ou d'une autre du diésel. Nous déployons des efforts à cette fin depuis 10 ans, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour nos communautés. Nous voulons être des chefs de file en matière d'action climatique. Le diésel est l'une des façons les plus polluantes de fournir de l'énergie aux communautés. Nous espérons pouvoir continuer à travailler avec le gouvernement du Canada et avec les provinces et les territoires dans lesquels nous vivons pour abandonner le diésel.

Nous avons également des solutions pour répondre aux besoins énergétiques des communautés que nous espérons mettre au point avec le gouvernement. Les deux que je nommerai encore une fois sont le projet M-18 dans la région inuvialuite, qui fournirait du gaz naturel aux communautés de cette région ainsi que du gaz naturel à toutes les installations militaires, et le projet de liaison hydroélectrique et de fibre optique au Kivalliq dans la partie centrale du Nunavut. Il y a aussi le projet hydroélectrique d'Iqaluit, qui vient d'être annoncé. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses propositions ou ambitions qu'ont nos communautés inuites pour cesser d'avoir recours au diésel et fournir des formes d'énergie durables et moins coûteuses.

Le rôle que nous aimerions jouer dans l'exportation... Évidemment, nous ne sommes pas à l'heure actuelle une route atlantique ou pacifique pour l'exportation d'énergie. Cependant, à un moment où le monde se tourne vers le Nord et que le passage du Nord-Ouest et où d'autres voies de passage dans l'Arctique n'ont jamais été aussi réalisables d'un point de vue économique à cause des changements climatiques, nous savons que ces considérations complexes s'imposent à nous. Nous souhaitons travailler directement avec les promoteurs, peu importe les administrations concernées au pays, afin de garantir que nous avons des ententes en place s'il y a des exportations de gaz naturel liquéfié ou d'autres hydrocarbures sur nos terres natales, et que nous respectons toutes les exigences nécessaires en vertu de nos revendications territoriales pour les évaluations environnementales, tout en étant également des partenaires utiles dans ce travail.

• (1130)

[Français]

Richard Martel: Il est certain que vous avez cité quelques exemples, mais je me pose toujours la question suivante: comment peut-on concilier l'ambition d'augmenter les exportations d'énergie vers le monde avec un besoin pressant de réduire la dépendance au diésel dans les communautés inuites?

[Traduction]

Natan Obed: Ce sont des défis simultanés, qui n'étaient pas nécessairement liés dans le passé ou qui ne le sont pas nécessairement dans le présent. Je comprends qu'il est essentiel pour le pays de diversifier ses exportations, de trouver de nouveaux marchés et de s'assurer de faire tout ce qu'il peut pour sécuriser son avenir, que ce soit d'un point de vue économique ou de défense et de sécurité.

Nous avons des projets inachevés en ce qui concerne la durabilité de nos communautés de l'Inuit Nunangat. Nous sommes aux prises avec un déficit d'infrastructure qui va au-delà de l'infrastructure énergétique. Nous comptons également sur des partenaires motivés en matière de souveraineté, de défense et de sécurité.

Les communautés inuites jouent un rôle essentiel dans ce pays. J'ai hâte de travailler avec le gouvernement du Canada, mais aussi avec tous les territoires et toutes les provinces où vivent les Inuits, afin de veiller à ce que — à un moment où l'Arctique est au centre de l'attention — nous puissions faire ce que nous pouvons pour rendre nos communautés durables.

[Français]

Richard Martel: Selon les Inuits, quel type d'énergie, que ce soit le gaz naturel, l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne ou l'énergie solaire, a le plus grand potentiel pour les futures exportations durables?

[Traduction]

Natan Obed: Nous ne comprenons pas nécessairement tout l'aspect géologique des réserves de pétrole et de gaz de nos terres natales — qui représentent 40 % de la masse terrestre du Canada — principalement parce qu'il n'a jamais été possible pour l'État d'exploiter ces ressources. Dans la région de Beaufort-Delta et de la mer de Beaufort, certaines zones sont reconnues comme riches en pétrole et en gaz. Jusqu'à présent, il n'a pas été dans l'intérêt du Canada d'exploiter ces ressources.

En ce qui concerne les énergies émergentes, qu'il s'agisse de la dépendance accrue du monde à l'énergie nucléaire ou de nos gisements connus d'uranium, particulièrement au Nunatsiavut et dans la région de Baker Lake au Nunavut... Il pourrait encore une fois s'agir de sujets de discussion pour nos administrations.

Il y a aussi des terres rares et d'autres composants essentiels des sources d'énergie de rechange. Il s'agit des autres exportations qui se trouvent sur nos terres natales, comme nous le savons maintenant.

Le président: Merci.

Passons à M. Hogan pour cinq minutes.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci.

Merci de votre présence, monsieur Obed.

Le Canada s'étend sur 5 500 kilomètres d'est en ouest, mais sur 4 600 kilomètres du nord au sud. Il est donc presque aussi grand que large. Notre avenir, qui est un avenir partagé avec les Inuits, a toujours été dans le Nord. À mon avis, la conversation que nous avons aujourd'hui est vraiment importante, en particulier parce que le Nord résiste. Il résiste à un développement facile. C'est une force qui rend humble. La création de notre avenir dans le Nord doit passer par la coopération. Il faudra aussi faire preuve de prévoyance. L'occasion est incroyable, si nous parvenons à la saisir grâce à la collaboration. On trouve dans l'Inuit Nunangat des solutions énergétiques qui pourraient soutenir le Canada et le monde.

M. Martel vous a posé un certain nombre de questions que j'allais poser sur la façon dont vous voyez ce futur se jouer. Je ne m'attarderai donc pas trop là-dessus. Je veux poser moins de questions sur des projets précis.

Lorsque nous parlons de 20 à 30 ans à partir de maintenant, quel avenir énergétique souhaitez-vous pour l'Inuit Nunangat en matière de production d'énergie, d'intégration au pays et de son rôle dans l'exportation? Brossez-nous un portrait pendant quelques instants.

• (1135)

Natan Obed: D'abord et avant tout, nous voulons réduire notre dépendance au diesel depuis 30 ans. Si nous pouvions avoir une combinaison de solutions énergétiques propres, que ce soit l'hydro-électricité, l'éolien, le solaire ou d'autres... Nous n'avons pas encore sérieusement envisagé les petits réacteurs nucléaires, mais ils pourraient représenter une possibilité, à mesure que les technologies s'améliorent. Si nous pouvions avoir des solutions énergétiques propres au sein de nos communautés, cela stimulerait une économie qui ne serait plus seulement locale. Nous pourrions avoir de grandes entreprises canadiennes qui mènent leurs activités sur notre territoire et être en mesure de fournir l'exportation non seulement d'énergie, mais aussi d'autres biens et services qui, pour l'instant, ne peuvent tout simplement pas être exportés.

Pour que les nombreux projets de ressources naturelles dans l'ensemble de notre territoire soient réalisables, ils doivent être entièrement indépendants de toute communauté inuite ou de toute chaîne d'approvisionnement inuite. Ils sont autonomes. Des vols partent de St. John's directement pour Baker Lake ou Rankin Inlet afin d'approvisionner les mines là-bas. Les rations alimentaires proviennent du Manitoba, de l'Ontario ou de l'Alberta et sont directement acheminées vers les mines éloignées. Nous aimerions voir une plus grande intégration au sein de nos économies. Nous aimerions également être un acteur de l'économie mondiale, comme nous le sommes déjà dans certains domaines, comme la pêche, le minerai de fer, le nickel, le cobalt et l'or.

Nous sommes bel et bien présents dans certaines de ces exportations très canadiennes. Espérons qu'à l'avenir, surtout avec le passage du Nord-Ouest et la construction d'un plus grand nombre d'infrastructures essentielles, nous pourrions conclure des accords avec d'autres régions du Canada afin de garantir que toutes les possibilités d'exportation que nous avons en tant que pays comprennent également des voies qui traversent nos terres natales.

Corey Hogan: C'est une excellente introduction pour la prochaine question que je veux poser. Il s'agit des changements climatiques, un sujet dont nous n'avons pas encore beaucoup parlé, et de la façon dont ils modifient le paysage, ainsi que des possibilités et des menaces qu'ils représentent pour le Canada et le Nord. J'aimerais que vous fassiez part de vos réflexions à ce sujet au Comité si vous le voulez. J'y pense particulièrement en ce qui concerne les 51 communautés individuelles qui seront littéralement confrontées à la montée des eaux et aux risques que cela présente.

Natan Obed: Oui. Cela me donne également l'occasion de parler du grand soin avec lequel nous voulons accomplir toutes ces choses pour notre environnement et pour tous les êtres vivants qui s'y trouvent. Nous avons la grande chance de vivre dans un magnifique territoire où il y a encore des ours polaires, des bélugas, des narvals et d'autres espèces que l'on ne trouve presque nulle part ailleurs sur Terre. Nous côtoyons ces espèces depuis des millénaires. Nous espérons continuer à travailler, dans tout ce que nous faisons pour soutenir nos communautés ou pour le Canada, en tenant compte parallèlement de nos engagements environnementaux.

Les changements climatiques vont au-delà du réchauffement des températures. Les événements météorologiques extrêmes sont désormais la norme dans nos communautés. Ils ne représentent pas seulement un risque pour nous, pour notre peuple; ils constituent également un risque pour tout développement et pour tout travail que nous souhaitons réaliser en matière d'énergie ou d'exportations d'énergie au sein de notre pays. Nous devons nous assurer d'avoir une capacité d'intervention en cas de déversement et des corridors

que nous connaissons bien. Il nous reste encore beaucoup de fonds marins et de zones à cartographier pour permettre la navigation. Mais d'abord et avant tout, nous devons garantir la sécurité de nos terres, de notre peuple et de toute personne faisant des affaires dans notre pays. Nous devons atténuer les menaces en constante évolution qui sont attribuables aux changements climatiques et nous y adapter. Nous constatons que nos régions se réchauffent trois à quatre fois plus que la moyenne nationale. Notre terre natale a été transformée, mais nous sommes encore résilients, et nous avons toujours l'espoir d'y assurer notre pérennité.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup.

Monsieur Obed, nous avons parlé de beaucoup de choses et je comprends les défis. Nous venons de parler des effets des changements climatiques sur vos communautés ainsi que des corridors commerciaux pour l'énergie. Tout à l'heure, nous avons parlé de sources d'énergie et des coûts de l'énergie, qui sont très élevés chez vous.

S'il y avait une priorité ou des priorités à établir présentement en vue d'un meilleur maintien et d'un meilleur développement des communautés, à quoi pourraient-elles ressembler?

• (1140)

[Traduction]

Natan Obed: Nos communautés ont toujours des besoins fondamentaux, notamment en matière de soins de santé, d'alimentation, de logement et d'éducation. Nous essayons de collaborer avec toutes les provinces et tous les territoires sur lesquels nous vivons ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour nous assurer de pouvoir faire mieux à l'avenir.

Parmi les éléments essentiels de nos traités modernes figure la capacité de créer des entreprises et de favoriser leur développement, ce qui, à son tour, financera notre autodétermination, notre autonomie et les interventions que nous souhaitons mettre en place pour nos communautés. Tout le monde doit mettre la main à la pâte, que ce soit par le biais des considérations de politique sociale sur lesquelles nous travaillons encore avec le gouvernement fédéral ou par le biais des développements économiques et commerciaux, qui, nous l'espérons, auront une influence positive sur nos communautés.

Ces grands enjeux qui touchent notre territoire ne sont pas nécessairement des choses auxquelles les gens pensent tous les jours. Il y a encore, dans de nombreux cas, une préoccupation pour la survie, ainsi qu'un véritable désir de voir notre culture, notre langue et notre société prospérer. Les préoccupations canadiennes ou diplomatiques, qu'elles concernent les États-nations de l'Arctique ou le monde, sont des questions que notre organisation aborde également, mais si vous étiez à Baker Lake ou à Kimmirut aujourd'hui, les gens voudraient parler du logement, du coût de la vie, de l'alimentation et de la pauvreté.

C'est à nous de trouver comment répondre à leurs besoins, mais aussi de faire en sorte que des possibilités s'offrent à eux. Je pense que c'est une réalité universelle dans tout le pays.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons donner la parole à M. Malette pendant cinq minutes, puis ce sera au tour de M. Guay pendant cinq minutes, pour conclure.

Gaëtan Malette: Monsieur Obed, nous vous avons posé de nombreuses questions. Je comprends qu'il y aura différents domaines. Il pourrait être question de l'hydroélectricité ou de l'énergie solaire. Parmi les 17 projets, où se situe le projet du Manitoba? Est-ce l'une de vos priorités?

La question principale, en réalité, est la suivante: que demanderiez-vous à notre comité? Que souhaitez-vous nous dire? Nous vous avons posé des questions sur l'avenir, mais que voudriez-vous nous demander, ou que devrions-nous faire pour vous aider à atteindre vos objectifs?

Natan Obed: Je vais répondre à la première question.

Le projet de liaison hydroélectrique et de fibre optique au Kivalliq est un projet dirigé par les Inuits, proposé par des promoteurs du Nunavut. C'est l'un de nos 17 projets prioritaires. Je travaille au nom de tous les Inuits, et pour chacun de ces 17 projets, je défends leurs intérêts dans différents endroits et de différentes manières. Il s'agit d'un projet en cours depuis plus de cinq ans maintenant, avec une grande attention portée à la sensibilisation auprès du gouvernement fédéral. Le Manitoba est d'accord, le gouvernement du Nunavut est d'accord et les Inuits ainsi que le Nunavut sont d'accord. Nous espérons vraiment pouvoir mener ce projet à bien. Il serait transformateur.

En plus de cela, une nouvelle université ouvrira ses portes en 2030. L'Université de l'Inuit Nunangat sera située à Arviat, qui est l'une des communautés desservies par la liaison hydroélectrique et de fibre optique au Kivalliq.

Ce que je voudrais vous dire à tous, c'est que les relations entre les Canadiens et les peuples autochtones sont complexes, et elles sont souvent réduites à des slogans ou à une vision en noir et blanc. L'idée que les peuples autochtones, ou dans le cas présent les Inuits, puissent souhaiter participer ou non à certains projets énergétiques ou à l'exportation d'énergie est, selon moi, tout à fait naturelle dans le cadre de cette démocratie.

Je sais que par le passé, le spectre du veto a souvent été brandi en ce qui concerne les peuples autochtones et l'exploitation des ressources naturelles, mais je tiens à dire que je constate aujourd'hui l'application du même principe lorsque différentes administrations de ce pays disent « oui » ou « non » aux pipelines qui traversent leur territoire. Cela fait naturellement partie de la volonté de défendre au mieux les intérêts de son territoire.

Les Inuits ont eux aussi une démocratie. Nous serons présents et nous examinerons la situation, mais nous ferons tout notre possible pour veiller à ce que nos intérêts soient préservés et à ce que nos partenariats soient soigneusement élaborés et répondent à un intérêt mutuel. Voilà où nous en sommes. C'est une situation formidable pour le Canada en tant qu'État-nation, par rapport à pratiquement tous les autres États-nations du monde où vivent des peuples autochtones. Aucun autre pays n'a pris l'initiative de mettre en œuvre la déclaration des Nations unies, et très peu de pays ont un article 35 reconnaissant les droits d'un peuple autochtone particulier.

Je tiens à dire à tous qu'il s'agit d'un atout. J'aimerais beaucoup contribuer à la recherche de solutions pour que cela fonctionne, plutôt que de céder à la peur de ce qui se passerait si les peuples

autochtones s'y opposaient. Je voulais simplement vous faire part de cela.

● (1145)

Gaëtan Malette: Je voudrais revenir sur le projet du Manitoba. Vous avez dit que tout le monde était d'accord. Que pourrions-nous faire? Quelle est la dernière étape à franchir? Que peut faire notre comité? Souhaitez-vous nous en parler?

Natan Obed: Je pense que si le Comité résume ou formule des conclusions dans le cadre des présentes délibérations, le soutien aux infrastructures énergétiques de l'Inuit Nunangat et le rappel des engagements antérieurs visant à sortir nos communautés de la dépendance au diesel peuvent s'inscrire dans une évolution naturelle plutôt que d'être imposés par une volonté politique dominante, s'il existe un moyen de faire référence aux engagements passés qui s'intègrent ensuite très bien à ce projet.

Cela s'inscrit également dans le projet de diversification des exportations du Canada. Cette hydroélectricité du Manitoba est probablement acheminée quelque part en ce moment. S'il s'agit d'un excédent pour le Manitoba, elle est peut-être acheminée vers le sud. Si elle est acheminée vers le nord, je pense que c'est un gain net pour notre pays.

Le président: Je vous remercie.

Notre dernier intervenant ce matin pour cette série de questions est M. Guay, qui dispose de cinq minutes.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Obed, je vous remercie beaucoup d'être parmi nous.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre approche et votre volonté d'examiner ensemble cette occasion qui s'offre au gouvernement du Canada et à votre nation.

J'ai quelques questions que nous n'avons pas encore abordées. Nous avons évoqué les changements climatiques et le réchauffement climatique. Il y aura plus de circulation dans le Nord. On parle beaucoup du port de Churchill et du trafic maritime dans la baie d'Hudson et le passage du Nord-Ouest. Bon nombre des Premières Nations que vous représentez sont réparties dans le Nord, au sein de communautés côtières. Comment envisagez-vous l'avenir à cet égard et à quoi devons-nous prêter attention?

Natan Obed: Nous sommes dans une position avantageuse puisque nous avons conclu des traités. Dans certaines régions du pays, notamment en Colombie-Britannique, il reste encore beaucoup à faire pour conclure ces traités. En ce qui nous concerne, nous en sommes maintenant à la phase de mise en œuvre, et chacun de ces traités prévoit des organismes de cogestion dont les membres sont nommés par le gouvernement fédéral, les autorités publiques et les Inuits, ou, en cas de chevauchement, peut-être aussi par les Premières Nations.

Ces organismes peuvent jouer un rôle essentiel pour garantir que, pour tous les projets que nous menons et qui augmenteront le trafic maritime dans des zones où les navires ne sont jamais passés auparavant, en particulier dans le passage du Nord-Ouest, nous faisons tout notre possible pour atténuer les effets les plus néfastes, veiller à ce que nos processus d'évaluation environnementale soient respectés et obtenir l'adhésion des communautés aux travaux que nous menons.

Au cours des 20 dernières années, nous avons déjà constaté une multiplication par 10, voire plus, du trafic maritime sur notre territoire, qu'il s'agisse de navires privés, de bateaux de croisière, de navires militaires ou de navires étrangers transitant sans préavis. Il s'agit d'une tendance qui se poursuit, et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle s'arrête.

Ce qui importe pour nos communautés, c'est que nous souhaitons participer sans pour autant être submergés par tout ce nouveau trafic et toute cette nouvelle activité. Par le passé, essentiellement, comme je l'ai déjà mentionné, il y a eu des opérations d'acheminement par avion ou un contournement complet de nos communautés dans toutes les considérations relatives à l'expansion commerciale ou militaire majeure dans l'Arctique. Nous voulons participer et bénéficier de certains avantages connexes à mesure que des occasions d'affaires, des débouchés commerciaux et autres s'offrent à notre territoire.

Je vais vous donner un exemple, qui peut sembler éloigné, mais qui, je pense, devrait trouver écho. Il y a des quotas de pêche pour la crevette, le turbot et pour d'autres espèces sur notre territoire. Pratiquement aucune de ces prises n'est déchargée sur notre territoire, et aucune n'est distribuée à notre population pour la vente. Tous les marchés se trouvent soit aux États-Unis, soit en Asie. Nous avons déjà des systèmes où nous pêchons de la nourriture et l'expéditions à des milliers de kilomètres pour nourrir d'autres personnes, alors que nous sommes confrontés à un problème d'insécurité alimentaire, dont le taux est de 68 % sur notre territoire.

Nous ne voulons pas reproduire ces mêmes types de structures dans tous les différents secteurs d'activité de l'Inuit Nunangat, notre territoire. J'espère que nous pourrions en fait faire l'inverse et intégrer nos communautés dans toutes les considérations relatives à tout développement ou à tout projet positif à venir.

• (1150)

Claude Guay: Je vous remercie.

Pour aborder un autre sujet dont nous avons déjà parlé, je crois, j'aimerais vous donner l'occasion de développer vos propos. Il n'existe pas de solution unique en matière de participation, qu'il s'agisse d'équité, de création d'emplois ou de copropriété, en ce qui concerne les avantages liés à la participation des Premières Nations. Y a-t-il une préférence? Est-ce une combinaison de tous ces éléments? Quelqu'un a posé une question sur la garantie de prêts pour les Autochtones, mais vous avez indiqué qu'il ne s'agissait que d'un aspect parmi d'autres; vous pourriez donc peut-être nous en dire plus sur les méthodes de participation privilégiées.

Natan Obed: Le gouvernement du Canada a également annoncé publiquement des objectifs concernant le pourcentage de réponses aux demandes de propositions provenant d'Autochtones. Nous aimerions également que ces ambitions gouvernementales tiennent davantage compte des distinctions, afin qu'il y ait une distinction entre les Inuits, les Premières Nations et les Métis, ou même une considération géographique, de sorte que, s'il y a des possibilités dans l'Inuit Nunangat, ce soient les Inuits qui, en tant que peuples autochtones, bénéficient de ces programmes.

Il est également essentiel que le gouvernement du Canada et tous les autres partenaires commerciaux comprennent et utilisent nos revendications territoriales, encore une fois, et toutes les activités de développement économique qui découlent des dispositions de nos revendications territoriales lorsque nous allons de l'avant avec des possibilités sur notre territoire. Nos traités modernes sont établis de

manière à ce que... Nous sommes passés d'un titre ancestral couvrant 100 % de nos terres à un échange réfléchi de ce titre ancestral contre un titre de propriété en fief simple, puis à des avantages au sein de la région plus vaste visée par les revendications. Les considérations pour le développement économique et pour les affaires sont déjà intégrées dans la manière dont nous avons conclu cette entente avec le Canada.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'en concrétiser certains aspects. Certaines possibilités de développement économique qui n'étaient pas envisageables dans les années 1980 ou 1990 se présentent soudainement à nous. Nous devons désormais reconnaître que nous avons déjà fait notre travail et, dans le contexte inuit, veiller à ce que les aspects liés au développement économique et aux affaires soient respectés et pris en compte.

Enfin, la complexité des relations non seulement avec le gouvernement fédéral, mais aussi avec les provinces, les territoires et les différentes Premières Nations, les Inuits et les Métis qui vivent et jouissent de droits au sein de ces administrations devrait être la première préoccupation de ceux qui souhaitent faire des affaires avec nous. Vous n'allez pas vous adresser à une bande du Sud de l'Alberta pour lui demander de participer à un projet conjoint dans le Nord de l'île de Baffin, au Nunavut. Beaucoup de gens ignorent totalement cette complexité; ils se contentent de voir « autochtone », de cocher une case, et le tour est joué. Nous devons veiller à ce que la réflexion et la responsabilité soient présentes dans tous les aspects du travail que nous effectuons ensemble.

• (1155)

Le président: Merci.

Chers collègues, c'est ainsi que se termine notre temps avec ce témoin.

Monsieur Obed, vous avez parlé d'un « échange réfléchi ». Je pense que c'est exactement ce que nous avons eu au cours de la dernière heure. Nous vous remercions de tout cœur de votre présence et d'avoir clairement présenté ces priorités importantes pour les Inuits aujourd'hui.

Merci, chers collègues, de cet échange.

Au nom du Comité, merci, monsieur Obed.

Nous ferons une pause d'environ cinq minutes pendant que nous nous préparons à accueillir le prochain groupe de témoins.

• (1155)

(Pause)

• (1205)

Le président: Chers collègues, bon retour. Nous allons maintenant reprendre la séance.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux témoins de notre deuxième groupe.

Nous accueillons Marie-Christine Doran, professeure titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa,

George Christidis, président-directeur général de l'Association nucléaire canadienne.

En ligne, nous avons Bryan Moon, président de Hydrogen Canada Corp., et son collègue Brendan O'Connell, vice-président du développement commercial.

Tous les témoins à l'écran ont passé un essai d'orientation de témoin obligatoire.

J'aimerais faire quelques commentaires pour la gouverne des députés et des témoins, plus particulièrement les nouveaux.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Vous devez en tout temps vous adresser à la présidence.

Vous aurez chacun cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite aux séries de questions.

Madame Doran, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Marie-Christine Doran (professeure titulaire, École d'études politiques, Université d'Ottawa, à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

Honorables membres du Comité, merci beaucoup pour cette invitation.

Je viens de donner un cours à Affaires mondiales Canada sur les nouvelles occasions commerciales pour le Canada, notamment en Amérique latine, région dont je suis spécialiste.

Globalement, le Canada traverse une période sans précédent d'occasions commerciales avec l'Amérique latine, notamment pour nos exportations de ressources naturelles et pour notre savoir-faire en matière d'énergie verte et de transition énergétique. Ces occasions sont concentrées dans certains pays qui sont, heureusement, des partenaires commerciaux fiables de longue date du Canada et qui sont aussi engagés dans le respect du droit international, le multilatéralisme et le respect de la règle de droit.

En fort contraste, malheureusement, nous voyons actuellement en Amérique latine d'autres pays, notamment des alliés proches de l'administration Trump, qui sont engagés dans un affaiblissement volontaire — il faut le dire — du cadre légal qui garantit normalement des relations commerciales prévisibles et stables. Les indices de corruption dans ces pays sont aussi en hausse, de même que la violence liée au narcotrafic et aux états d'exception répétés.

Donc, dans les détails, voyons ce que ça veut dire pour nous. Commençons par les occasions sans précédent pour le Canada. Les pays qui demeurent des partenaires fiables en tant que puissances moyennes engagées envers le multilatéralisme, l'état de droit et, soulignons-le encore, des accords commerciaux fiables et équitables, sont le Mexique, le Brésil, la Colombie et l'Uruguay.

On voit depuis 2025 un renforcement sans précédent de nos relations bilatérales avec le Mexique, notamment avec la mise en œuvre solide des composantes du Plan d'action Canada—Mexique 2025-2028, basée sur des ressources inédites déployées par les deux gouvernements. Ça a été confirmé par les ambassades du Canada au Mexique et du Mexique au Canada lors d'un cours que j'ai donné, comme je vous l'ai dit, à Affaires mondiales Canada.

Selon le gouvernement canadien, le Mexique constitue un marché clé pour les exportateurs canadiens, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des technologies propres, de l'énergie — il ne s'agit pas du pétrole, mais plutôt des énergies vertes —, de l'exploitation minière, de l'automobile et de l'aérospatiale.

Le Mexique est donc un allié de premier ordre. Le pays s'est hissé de la 15^e à la 12^e plus grande économie du monde depuis 2018.

C'est aussi une démocratie solide avec un grand respect des contre-pouvoirs, des Premières Nations, des droits de la personne ainsi que du multilatéralisme.

Il faut aussi souligner de nouvelles occasions pour le Canada, car nous avons été invités à intégrer de nouveaux accords commerciaux multilatéraux — j'insiste sur ce mot —, notamment le Mercosur et l'Alliance du Pacifique. Si nous acceptions cette invitation, cela permettrait à nos cinq pays partenaires d'atteindre leurs objectifs, qui font activement la promotion de ces plateformes. Dans ce sens, le soutien du Canada à des relations commerciales respectueuses des droits et du droit international est un atout crucial pour approfondir nos relations avec le Mexique, le Brésil et la Colombie. Rappelons que cette dernière est un membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce sont tous des pays qui apprécient ces valeurs du Canada.

Également, il faut mentionner que le Mexique, la Colombie et le Brésil ont récemment formé un accord pour défendre le multilatéralisme commercial en réaction aux menaces de l'administration Trump. Donc, on voit donc vraiment de nouvelles alliances qui se forment au sein desquelles le Canada pourrait avoir une place.

Regardons maintenant du côté des risques. En très fort contraste, on a une région polarisée. Plusieurs autres pays ne sont plus désormais des partenaires fiables pour le Canada. Ils mettent à risque nos exportations et nos investissements. Ce sont l'Équateur, le Salvador, le Honduras, la Bolivie, l'Argentine et, peut-être aussi, le Chili et le Costa Rica. Nous avons des accords de libre-échange avec plusieurs de ces pays. Or, actuellement, ces pays sont engagés dans l'affaiblissement, voire la destruction de l'état de droit et, soulignons-le, des cadres réglementaires nécessaires pour avoir des échanges commerciaux fiables.

Prenons un exemple. Le nouveau président bolivien, Rodrigo Paz, a éliminé le ministère de la Justice. Toutes les fonctions de ce ministère passent désormais sous le contrôle de la présidence, ce qui, bien sûr, soulève des risques majeurs pour la corruption, la mauvaise gestion et nos échanges.

Il y a aussi un risque d'augmentation de la violence dans ces pays. Très paradoxalement, ils veulent suivre l'exemple du président du Salvador, Nayib Bukele, mais la violence augmente depuis la mise en œuvre des états d'exception et l'affaiblissement des contre-pouvoirs, notamment en Équateur, qui est le pays le plus violent des Amériques depuis 2023, soit depuis la mise en œuvre de ces méthodes.

● (1210)

Selon le Global Organized Crime Index de 2025, le gouvernement Bukele est aussi impliqué à de hauts niveaux dans de nouveaux cartels, malgré sa fausse bonne réputation et le fait que le président Trump l'appelle le « dictateur le plus cool du monde ».

Tous ces pays gouvernés actuellement par l'extrême droite font partie de la nouvelle coalition Shield of the Americas sous l'égide des États-Unis. Il y a ici quelque chose d'important à souligner pour le Canada, puisque le rôle des États-Unis, depuis la proclamation de la fameuse doctrine « Donroe », qui a notamment mené à l'intervention militaire au Venezuela, a aussi un impact négatif majeur sur les relations commerciales du Canada.

Rappelons-le: la doctrine proclame le droit des États-Unis d'obtenir les ressources naturelles stratégiques nécessaires à leur rôle hégémonique dans la région des Amériques et d'avoir une mainmise sur la politique interne. C'est presque incroyable.

Au début mars, les États-Unis ont d'ailleurs mené des opérations militaires conjointes sans précédent avec l'Équateur et un accord a été signé avec le Honduras, ce qui montre aussi une volonté militaire des États-Unis d'aller assurer le contrôle des ressources naturelles.

Vous voyez donc un panorama inquiétant à cet égard, dont il faut avoir conscience.

[Traduction]

Le président: Madame Doran, je vous prie de conclure.

Merci.

Marie-Christine Doran: D'accord, c'est mon dernier paragraphe.

[Français]

Le Mexique et nos quatre autres partenaires fiables luttent fermement contre la sécurité, tout en respectant l'état de droit. Il semble que ce soit des environnements plus intéressants pour nos exportations de ressources naturelles.

Je recommande évidemment que le Canada concentre ses efforts d'exportation de ressources naturelles vers ses partenaires, notamment le Mexique et le Brésil, en adhérant aux alliances multilatérales qui favorisent les puissances moyennes.

Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Doran.

Écoutons maintenant M. Christidis. Vous avez cinq minutes.

George Christidis (président-directeur général, Association nucléaire canadienne): Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour à tous les membres du Comité.

C'est un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui au nom de l'Association nucléaire canadienne, ou l'ANC. L'ANC est le porte-parole de l'industrie nucléaire canadienne depuis plus de 60 ans. Aujourd'hui, nous représentons plus de 200 membres d'un océan à l'autre, allant de fournisseurs de services publics de renommée mondiale et d'entreprises minières multinationales à de petits fournisseurs et de jeunes pousses innovantes. Ensemble, nous formons l'un des écosystèmes nucléaires les plus avancés au monde.

Il est d'une importance cruciale que le secteur nucléaire fasse partie de toute discussion sur l'avenir du Canada, car ce secteur est un atout national fondamental et stratégique. L'énergie nucléaire joue un rôle important non seulement dans notre système énergétique, mais aussi dans notre compétitivité économique, notre sécurité énergétique à long terme et nos objectifs environnementaux.

Cette force repose sur ce que nous avons ici au pays. Le Canada possède d'abondantes ressources en uranium, une chaîne d'approvisionnement complète de bout en bout, des technologies de réacteurs éprouvées, de solides capacités de recherche et développement ainsi qu'un leadership mondial en médecine nucléaire. Cette force, nous la manifestons déjà par les rénovations réussies aux centrales nucléaires de Bruce et Darlington, la prochaine phase à la centrale

de Pickering et la construction des premiers petits réacteurs du G7 à Darlington. Ces projets sont tous essentiels à notre succès.

Le Canada fait preuve de leadership à un moment où l'intérêt pour l'énergie nucléaire augmente à l'échelle mondiale. Cet intérêt grandissant est motivé par la nécessité d'avoir une énergie propre fiable, l'électrification croissante et un regain d'attention sur la sécurité énergétique. Nous constatons un vif intérêt de la part de pays du monde entier qui cherchent à s'associer avec le Canada pour le développement de l'énergie nucléaire. Il s'agit donc d'une possibilité importante pour les entreprises canadiennes et pour l'économie en général.

Afin de la concrétiser, il sera important d'avoir une approche stratégique coordonnée et essentiel de compter sur le leadership continu du gouvernement fédéral pour soutenir les exportations nucléaires canadiennes. Il est nécessaire d'avoir une approche plus intégrée et à long terme qui relie le développement national aux possibilités internationales.

Dans l'industrie nucléaire, les relations de gouvernement à gouvernement sont cruciales pour permettre l'accès au marché et établir des partenariats à long terme. Il s'agit entre autres de cerner des marchés prioritaires et d'aligner les efforts entre le gouvernement et l'industrie. Il faut en même temps adopter une approche à long terme à l'égard du développement des marchés qui soutient à la fois les possibilités d'exportation immédiates et le développement de nouveaux marchés au fil du temps. Il faut également compter sur une approche coordonnée qui réunit le gouvernement, l'industrie, les organismes de réglementation et les établissements universitaires pour soutenir à la fois les possibilités commerciales et les partenariats à long terme.

Nous souhaitons également reconnaître le travail important déjà accompli par Exportation et développement Canada ainsi que par d'autres institutions qui soutiennent l'énergie propre et les grands projets. Ces efforts sont importants.

À un moment où le Canada cherche à accroître ses exportations nucléaires, il sera important de compter sur un appui financier stratégique. Pour ce faire, il faut entre autres aligner les institutions financières sur une approche économique et commerciale élargie à l'égard de l'engagement international. Des cadres de financement clairs, prévisibles et compétitifs aideront à garantir que les entreprises canadiennes puissent soutenir efficacement la concurrence sur les marchés mondiaux.

Enfin, le succès à l'échelle internationale est étroitement lié à notre succès au pays. Il sera important à la fois de continuer de faire progresser les projets nationaux, de soutenir l'investissement par des outils tels que le crédit d'impôt à l'investissement, d'améliorer l'efficacité réglementaire et d'investir dans le perfectionnement de la main-d'œuvre. Ces efforts aident à montrer les capacités du Canada et à renforcer notre position en tant que partenaire fiable à l'échelle internationale.

En conclusion, le Canada dispose d'assises solides sur lesquelles bâtir. Grâce à une collaboration continue entre le gouvernement et l'industrie, il est possible de renforcer davantage le rôle du Canada dans l'industrie nucléaire mondiale. L'Association nucléaire canadienne travaille activement avec l'industrie et les gouvernements pour aider à cerner les marchés prioritaires et soutenir l'engagement canadien à l'international.

Nous serons heureux de donner des renseignements supplémentaires au Comité.

Merci. J'ai hâte d'avoir cette conversation.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Christidis.

Nous passons maintenant à M. O'Connell.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Brendan O'Connell (vice-président, Développement des affaires, Hydrogen Canada Corp.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je m'appelle Brendan O'Connell. Je suis le vice-président du développement commercial chez Hydrogen Canada Corp., une société albertaine. Je suis accompagné aujourd'hui de Bryan Moon, le président de notre entreprise.

Hydrogen Canada cherche à construire une installation de calibre mondial de 3,5 milliards de dollars pour la production d'ammoniac et d'hydrogène bleus dans l'Ouest du Canada à des fins d'exportation vers l'Asie. L'entreprise profitera du gaz naturel économique au Canada et de la route d'approvisionnement relativement courte et sécuritaire vers l'Asie afin de fournir un approvisionnement sûr en énergie propre à la Corée et à d'autres pays asiatiques. Chaque installation représentera jusqu'à 800 millions de dollars en produit intérieur brut supplémentaires pour le Canada. Chacune créera aussi plus de 100 000 années-personnes d'emploi direct, indirect et induit au Canada, tandis que le marché asiatique pourra approvisionner plusieurs installations.

Depuis 2022, Hydrogen Canada a réuni 10 millions de dollars, acheté des terres dans le cœur de l'Alberta et terminé ses travaux d'ingénierie préliminaires. L'installation de Hydrogen Canada allait produire de l'hydrogène bleu à faible teneur en carbone, puis le convertir en ammoniac liquide en utilisant du gaz naturel. Elle allait capter plus de 96 % de son dioxyde de carbone et le séquestrer dans l'un des centres commerciaux de captage et de stockage de carbone dans l'Ouest du Canada. L'ammoniac liquide allait être expédié vers les marchés internationaux en Asie par l'intermédiaire de la passerelle d'exportation de Trigon à Prince Rupert, qui appartient en partie à des Autochtones locaux.

Hydrogen Canada a ciblé le marché coréen en raison de son engagement à utiliser l'hydrogène-ammoniac pour décarboner son secteur de l'énergie, de la taille de ce marché réglementé et du fait qu'Hydrogen Canada entretient de solides relations en Corée. Le gouvernement de la Corée a adopté une loi exigeant le mélange de l'hydrogène et de l'ammoniac dans son secteur de l'énergie afin de réduire les émissions. Elle s'est également engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. La Corée dispose encore d'environ 35 gigawatts d'énergie au charbon, et la co-combustion d'ammoniac dans ces centrales peut réduire considérablement leurs émissions. La Corée importe plus de 84 % de son énergie chaque jour, ce qui en fait donc une question d'énergie propre et de gigajoules d'énergie. La demande légiférée en hydrogène et en ammoniac en Corée pourrait atteindre 16 millions de tonnes par année d'ici 2036. Les compagnies d'électricité cherchaient à signer des contrats l'année dernière.

Hydrogen Canada se trouve dans une position unique pour fournir de l'énergie à faible teneur en carbone à l'Asie, entre autres grâce à la faible intensité carbone du gaz naturel différencié du Canada. En combinaison avec la conception de l'usine de l'entre-

prise, Hydrogen Canada peut produire de l'hydrogène avec la plus faible intensité carbone parmi toutes les installations au monde. Hydrogen Canada a soumis ses renseignements sur son procédé à un organisme coréen il y a deux ans, et cet organisme a attribué une cote préliminaire de l'intensité carbone de moins d'un kilogramme de CO₂ par kilogramme d'hydrogène. Il s'agit de l'une des cotes les plus basses au monde.

Hydrogen Canada a passé les trois dernières années à développer son projet. L'entreprise a collaboré avec Ressources naturelles Canada, ou RNCan, afin d'élaborer une stratégie d'exportation pour une installation établie en Alberta. Hydrogen Canada a récemment appris que RNCan a reporté les plans de soutenir une stratégie d'exportation fondée sur le transport ferroviaire. En janvier, Hydrogen Canada a accueilli au Canada un grand conglomérat coréen à la recherche de possibilités en matière d'énergie. L'entreprise voit toujours un marché important se développer en Corée du Sud, au Japon et plus largement en Asie pour l'ammoniac propre. Elle souhaite encore vivement soutenir le développement d'installations au Canada. Hydrogen Canada a depuis réorienté ses efforts vers une installation située sur la côte Ouest du Canada.

Hydrogen Canada croit que le Canada a une occasion importante de devenir un chef de file mondial de l'énergie propre fournie à l'Asie. Le Canada doit toutefois réagir dans un avenir très proche, sinon l'investissement sera réalisé ailleurs. Nous devons harmoniser les politiques fédérales et provinciales et veiller à ce que l'industrie puisse aller de l'avant dès que possible. À la lumière des événements survenus récemment au Moyen-Orient, il est nécessaire que les pays démocratiques producteurs d'énergie comme le Canada fournissent une énergie propre et sûre à leurs partenaires mondiaux.

Merci.

• (1220)

Le président: Merci à M. O'Connell et à tous les témoins.

Nous allons commencer notre période de questions avec M. Tochor, qui aura six minutes.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Je remercie les témoins et les membres du Comité d'être ici aujourd'hui.

En ce qui concerne la réglementation de l'industrie nucléaire au Canada, et l'idée de réduire la bureaucratie et de faire des progrès réglementaires pour accélérer les choses, sommes-nous sur la bonne voie actuellement?

George Christidis: C'est ici que se trouve la possibilité. Nous, l'Association nucléaire canadienne, estimons que l'environnement réglementaire national ne reflète pas nécessairement l'importance de garantir que le régime réglementaire est suffisamment efficace pour accélérer la mise au point et le déploiement de technologies nucléaires à l'échelle du pays.

Par exemple, nous constatons une augmentation du nombre de documents réglementaires à la Commission canadienne de sûreté nucléaire, ou la CCSN. Oui, c'est un organisme de réglementation de premier ordre à l'échelle mondiale qui est très respecté et, évidemment, du point de vue de l'industrie, qui possède de solides connaissances. Cependant, lorsque nous examinons l'environnement réglementaire au Canada, la tendance ne correspond pas à celle constatée à l'échelle internationale. On voit des pays clés comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Finlande et d'autres espaces accélérer ou revoir les exigences réglementaires afin de réduire le chevauchement et d'accroître l'efficacité, sans doute dans des domaines qui n'ont rien à voir avec la sécurité.

Je soutiendrais qu'une occasion se présente ici. À un moment où le gouvernement cherche à renforcer l'économie nationale et le système énergétique du pays, ainsi qu'à créer des possibilités à l'échelle internationale, il est vraiment important d'examiner le régime réglementaire national.

Corey Tochor: Je vais faire un peu d'histoire: vous avez dit que nous allons dans la mauvaise direction depuis les 10 dernières années. Je comprends qu'il y a 80 % plus d'exigences réglementaires maintenant qu'il y a 10 ans. Est-ce vrai? L'ANC a indiqué ce nombre dans une note d'information.

George Christidis: Quand on examine les exigences réglementaires établies par la CCSN, on constate une tendance au cours des 10 dernières années qui a fait augmenter le nombre de ces exigences d'environ 80 %. Encore une fois, c'est le genre d'exemples que l'industrie aimerait, à mon avis...

Corey Tochor: Cela ne concorde pas. Si nous sommes censés avancer à des vitesses jamais vues auparavant au Canada, comment se fait-il que le gouvernement libéral ait alourdi le fardeau réglementaire de 80 % dans cette industrie importante?

George Christidis: Nous pensons qu'il y a une occasion d'agir à cet égard. On pourrait examiner les exigences réglementaires et réduire les chevauchements qui ne sont pas liés aux besoins de sécurité — et j'insiste sur ce point.

Je le répète, la Commission canadienne de sûreté nucléaire joue un rôle important. Cependant, nous estimons que les exigences réglementaires doivent évoluer dans une autre direction, et qu'il y a une possibilité de les améliorer.

Corey Tochor: Permettez-moi de donner un exemple concret pour que notre communauté comprenne comment cela nous fait du tort.

Denison Mines en Saskatchewan vient d'obtenir son approbation. Pourriez-vous parler brièvement des échéanciers que le projet devait respecter et expliquer en quoi cela montre à quel point il faut que ces changements soient apportés?

• (1225)

George Christidis: Monsieur le président, je pourrais donner plus de détails sur ce projet en particulier, mais je tiens simplement à réitérer que l'environnement réglementaire fait en sorte que les délais et le respect de ces délais posent problème. Ce n'est pas seulement pour notre industrie; c'est le cas pour plusieurs industries. À la lumière de notre expérience générale, il est nécessaire d'examiner de plus près les possibilités de réduire les chevauchements et d'accroître l'efficacité réglementaire, sans compromettre la sécurité. Je m'en remettrai à cela.

Corey Tochor: Je vous invite à soumettre une présentation et un mémoire écrit expliquant comment ce projet a été retardé et quels en ont été les résultats nets pour notre économie canadienne.

Vous avez parlé de l'importance de la valeur des ressources naturelles canadiennes comme l'uranium. C'est un élément crucial de la stratégie du monde libre pour la sécurité énergétique face aux puissances étrangères hostiles. Comment l'uranium s'inscrit-il dans notre position avec nos alliés dans le monde entier?

George Christidis: Notre secteur, qui comprend, bien sûr, l'uranium de la Saskatchewan, qui figure parmi les meilleurs gisements au monde, a été essentiel au réalignement géopolitique où des efforts ont été faits pour remplacer l'uranium provenant d'autres sources non alliées. Nous avons observé une augmentation importante des marchés pour une entreprise, telle que Cameco, par exemple, qui est basée en Saskatchewan, dans des régions comme l'Europe de l'Est, l'Asie et les États-Unis, où la demande d'uranium est en hausse.

Par conséquent, il y a une merveilleuse occasion pour les exportations canadiennes. Vous avez vu que le premier ministre et le gouvernement ont récemment noué le dialogue avec l'Inde, par exemple. Ce dialogue s'est révélé être un développement très positif en ce qui concerne le potentiel des exportations d'uranium.

En plus des exportations d'uranium, il y a, bien sûr, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement canadienne. Actuellement, la chaîne d'approvisionnement canadienne est principalement pourvue par les réacteurs canadiens à deutérium-uranium, ou CANDU. Il y a simplement une merveilleuse occasion liée à l'exportation, car plusieurs pays, pour leurs propres besoins de géopolitique, d'environnement et de sécurité énergétique, s'intéressent aux technologies nucléaires, tant grandes que petites. Le Canada joue vraiment un rôle de leadership. Nous constatons beaucoup d'intérêt de la part de l'Europe de l'Est, que ce soit la Pologne, où le ministre Hodgson s'est récemment rendu, ou la Roumanie — et en Asie, où de grands et petits réacteurs sont possibles.

Corey Tochor: Dans tous les pays européens que vous avez nommés, et qui sont tous des alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou l'OTAN, l'Association nucléaire canadienne a-t-elle fait part de l'idée du gouvernement libéral selon laquelle certains de ces coûts pour l'industrie nucléaire, et ce que nous fournissons à nos alliés, devraient être inclus dans nos dépenses de 2 % pour l'OTAN?

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

George Christidis: Oui, ce concept a été soulevé. Je dois avouer que je ne suis pas un spécialiste de la définition des contributions à l'OTAN, mais je sais qu'un certain nombre de membres clés ont fait cette suggestion au gouvernement.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Guay, vous disposez de six minutes.

Claude Guay: Merci, monsieur le président, et je tiens à remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais poursuivre un peu dans la même veine que M. Tochor.

Monsieur Christidis, je vous pose la question suivante.

Est-ce que le CANDU MONARK est la prochaine grande plateforme? Ce comité étudie l'exportation, et nous connaissons tous le potentiel d'exportation de l'uranium, mais vous commenciez à parler de la possibilité d'exporter la chaîne d'approvisionnement des installations nucléaires. Vous pourriez d'abord en dire plus sur l'impact, en dollars si vous le connaissez, de l'exportation de la technologie canadienne, et la deuxième partie de la question concerne le CANDU MONARK, ce genre de chose.

George Christidis: Permettez-moi de retourner un peu la situation pour vous répondre.

Le marché nucléaire mondial cherche à tripler sa production. Nous constatons en fait une augmentation de la demande au Canada même, alors que les administrations examinent leurs propres réseaux ici au pays. De nombreux réseaux envisagent de tripler leur production d'ici 2030, 2050 ou au cours de cette période.

C'est la même histoire à l'international, où le marché nucléaire mondial cherche à tripler sa production. Il y a une grande discussion sur ce à quoi cela pourrait ressembler. Il y a un rôle pour les grands réacteurs nucléaires, comme les réacteurs CANDU, compte tenu d'une remise en état de 26 milliards de dollars qui a été effectuée par Ontario Power Generation, ou OPG, et Bruce Power en Ontario dans le respect des délais et du budget prévu. C'est un modèle de réussite vraiment impressionnant pour le Canada.

Le Canada possède également, par l'entremise de Cameco et de Brookfield, Westinghouse, qui est l'autre grande entreprise de technologie énergétique et un chef de file au Canada grâce à l'initiative des petits réacteurs modulaires. Ontario Power Generation construit quatre réacteurs en Ontario, le modèle GE Hitachi, qui sont les quatre mêmes qu'en Saskatchewan et qui sont également liés aux occasions offertes dans des pays comme la Pologne et au-delà.

Dans l'ensemble, selon le segment que vous examinez, on observe une multiplication par trois de la taille de ce type de marché. Cela n'inclut même pas la question de l'uranium ni celle des fournisseurs. Tout cela pour dire qu'il y a un potentiel de croissance très solide, mais il dépend vraiment de la réalisation des projets ici au Canada. Pour nous, notre secteur repose vraiment sur le succès national qui accélère le succès international.

• (1230)

Claude Guay: Je vous remercie de cette explication.

Peut-être pourriez-vous en dire plus au Comité et aux personnes qui ne connaissent pas bien le sujet. Vous avez parlé de grands réacteurs nucléaires et de petits réacteurs modulaires. Nous entendons parler de microréacteurs. Quel est le statut de chacun de ces marchés en ce qui concerne notre potentiel d'exportation?

George Christidis: Certaines des technologies sont en cours de déploiement. Qu'il s'agisse de la technologie CANDU, de la technologie Westinghouse, du modèle GE Hitachi pour les petits réacteurs modulaires, ou PRM, d'une capacité d'environ 300 mégawatts, juste pour vous donner une idée de l'ampleur, et c'est proche de la capacité de certaines centrales au charbon que ces réacteurs ont tendance à remplacer, les choses avancent.

Quant au modèle GE Hitachi de PRM, il y a actuellement un chantier de construction en Ontario. OPG construit ces quatre réacteurs. Certains des réacteurs plus petits...

Claude Guay: S'agit-il de ceux à Darlington?

George Christidis: C'est exact.

Certains des très petits réacteurs sont encore à l'étape de la mise au point ou de la mise à l'essai. Certains d'entre eux ont une capacité de 30 mégawatts, d'autres de 50 mégawatts. L'idée, c'est que certains de ces réacteurs pourraient alimenter des activités d'exploitation minière ou se trouver dans des zones rurales éloignées, sous réserve des approbations réglementaires, bien sûr.

Le concept existe. Il y a des entreprises qui explorent ces technologies, mais elles sont toujours à un stade plus conceptuel ou à un stade de déploiement.

Claude Guay: Une autre occasion d'exportation dont j'ai entendu parler sur le marché, et qui concerne davantage le secteur de l'uranium, est que nos alliés aux États-Unis, au Royaume-Uni et, je crois, en France possèdent des sous-marins utilisant la propulsion nucléaire. Avons-nous déjà envisagé, ou devrions-nous envisager, de vendre de l'uranium à nos alliés pour leurs besoins en propulsion?

George Christidis: Le Canada est un pays qui respecte les accords de non-prolifération. Tout ce qu'il fait est fondé sur des activités de non-prolifération. L'industrie nucléaire canadienne fonctionne conformément à ce régime très strict. Le Canada ne participe pas à ce genre d'activités.

Claude Guay: J'ai une question pour M. Moon ou M. O'Connell.

Vous avez beaucoup parlé du marché de l'Asie-Pacifique. Avons-nous envisagé d'exporter de l'hydrogène vers certains pays européens? Certaines provinces en Allemagne, par exemple, souhaitent vraiment obtenir de l'ammoniac. Avons-nous envisagé l'exportation vers l'Europe? Quelle serait la voie, s'il en existe une, pour exporter de l'ammoniac vers le marché européen?

Brendan O'Connell: Oui, nous l'avons envisagé. Je crois que c'est le projet EverWind dans les Maritimes, à Terre-Neuve. Le projet vise à exporter de l'hydrogène vert et de l'ammoniac. On va construire un immense parc éolien, puis une grande usine d'hydrogène. Je crois que l'Allemagne devait être l'importateur d'une grande partie de cette production.

Nous sommes basés dans l'Ouest canadien. Nous n'avons qu'une connaissance superficielle du marché européen et des types d'activités développées dans l'Est canadien. Nous suivons ce qui se fait dans les médias, mais nous n'avons pas de connaissances particulières. Notre cible est le marché asiatique, car nous sommes basés dans l'Ouest canadien.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Doran, je vous remercie d'être présente.

Nous avons lancé cette étude dans un contexte très précis, à savoir le conflit commercial avec les Américains. Se sont ajoutés à ça ce qui est arrivé au Venezuela et, encore plus récemment, le conflit en Iran et ses répercussions sur le prix de l'énergie.

Au début, Normand Mousseau et Pierre-Olivier Pineau sont venus devant le Comité nous dire que, selon eux, le Canada n'était pas une superpuissance énergétique et que, par conséquent, il ne pouvait pas avoir un impact considérable sur le coût de l'énergie. Je vous dirais que le cadrage de notre étude est surtout fait en fonction de ça, soit de voir comment on peut développer des infrastructures énergétiques pour répondre à la demande mondiale, mais aussi pour aider par rapport à la crise tarifaire qui nous frappe.

Donc, je trouve fort intéressant que vous arriviez avec un élément sur lequel, il me semble, on n'a pas de discussion, c'est-à-dire le développement des marchés au sud, dans les Amériques, et les occasions qui s'y inscrivent. En effet, si nous en sommes à faire cette étude, c'est que nous avons présentement au sud des partenaires qui sont un peu moins fiables. Ce sont les Américains, pour ne pas les nommer, et des gens qui ne sont peut-être pas prêts à respecter, comme on le voyait auparavant, les accords commerciaux.

J'aimerais vous entendre parler des occasions en particulier. Vous avez parlé du Mexique, tout à l'heure, en disant qu'il y avait peut-être là une demande en matière d'énergie propre. Donc, j'aimerais vous entendre développer cette idée.

• (1235)

Marie-Christine Doran: Merci beaucoup, honorable vice-président.

En fait, il y a beaucoup à dire. Ce qui est très intéressant pour le Canada actuellement, c'est que les pays qui sont fiables nous tendent la main pour vraiment approfondir nos relations commerciales au sein d'un multilatéralisme qu'ils veulent renouveler et qu'ils considèrent comme la solution aux difficultés actuelles avec les États-Unis. Le Canada était un membre observateur à l'Alliance du Pacifique et au Mercosur, mais là, il y a vraiment une invitation de la part, par exemple, du Brésil. Sans exclure des relations commerciales plus bilatérales, ces autres pays mettent vraiment l'accent sur le fait que le Canada devrait faire partie de cette alliance commerciale, notamment parce qu'on valorise énormément, en Amérique latine, les technologies vertes et la capacité à innover et à apporter des solutions dans ces pays. Bien que le Mexique, comme on le sait, soit un producteur de pétrole qui a nationalisé cette ressource, il est actuellement aux prises avec une crise hydrique et voit que les changements climatiques ont des répercussions très importantes. Il y a également une migration centraméricaine causée par les changements climatiques.

Donc, il y a une prise de conscience de pays comme le Mexique ou le Brésil selon laquelle il est important de se tourner vers des pays qui ont de l'expertise en matière d'énergie renouvelable et qui ont une vision et un cadre réglementaire solides. C'est pour ça que c'est intéressant, parce que votre question porte sur l'aspect économique, mais, en même temps, il y a une volonté d'affirmer une alliance politique derrière ça. Ce qui est intéressant, c'est de voir comment, depuis le sud, on se tourne vers le Canada comme un partenaire fiable et intéressant pour développer rapidement de nouvelles alliances commerciales.

Mario Simard: Vous avez parlé tout à l'heure du fait que vous étiez aujourd'hui en formation avec les gens d'Affaires mondiales Canada. À votre connaissance, est-ce qu'il y a une stratégie canadienne pour développer davantage ces accords commerciaux ou ces liens bilatéraux avec les pays d'Amérique latine, peut-être?

Marie-Christine Doran: En fait, oui, il y a une stratégie très évidente avec le Mexique. On a ce fameux plan Canada-Mexique 2025-2028.

Ce que nous dit justement le personnel de haut niveau des ambassades, c'est que jamais auparavant une alliance n'a été implantée de manière aussi solide, avec autant de ressources de la part des deux gouvernements, pour essayer de travailler très rapidement — en vue aussi du renouvellement du traité de libre-échange, qui inclut également les États-Unis — et de fortifier le pôle Canada-Mexique. Il est avéré que quelque chose se passe à ce niveau.

En ce qui a trait au Brésil, c'est très intéressant. Un expert nous disait justement que le Brésil, qui est évidemment un géant incontournable pour nous aussi si nous voulons développer nos relations commerciales vers le sud des Amériques, a une propension aux accords multilatéraux plutôt que bilatéraux. C'est une position traditionnelle.

Au Brésil, on n'est pas contre, mais on favorise que le Canada intègre, par exemple, le Mercosur, et que les choses se fassent au sein d'un tel accord, plutôt que dans le cadre de relations bilatérales Canada-Brésil. Il faudra donc voir comment tout ça se joue. Pour l'instant, c'est la position officielle, mais il y a une invitation très insistante pour que le Canada intègre le Mercosur.

• (1240)

Mario Simard: Est-ce possible que le Canada soit présentement frileux à l'idée d'entretenir des accords commerciaux avec d'autres pays d'Amérique latine, par peur peut-être de déplaire à notre voisin américain et de mettre en péril la renégociation de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique?

Marie-Christine Doran: Merci beaucoup de...

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

Marie-Christine Doran: Une réponse rapide...

[Français]

Oui, certainement. Il faut se rappeler que le Mexique reçoit constamment, je dirais, des menaces de la part du gouvernement américain disant que la présidente Sheinbaum n'est pas en mesure de gouverner son propre pays. C'est encore arrivé il y a quelques jours.

Nous n'avons donc rien à perdre en développant davantage nos relations commerciales avec ces pays qui, eux-mêmes, sont identifiés par les États-Unis comme n'étant pas de bons alliés.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Rowe, c'est bon de vous revoir. Vous disposez de cinq minutes.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Merci beaucoup.

Ce n'est pas beaucoup de temps, mais j'ai beaucoup de questions. Je vous demande pardon si j'interromps les réponses longues. Je veux me remuer les méninges. J'essaie d'apprendre et d'éduquer le public en même temps.

Ma première question s'adresse à M. Christidis.

Vous avez mentionné la façon dont le système nucléaire est organisé au Canada. Je crois que c'est presque comme un monopole. L'un des grands partenaires est Brookfield. Est-ce que je comprends bien le contexte? Y a-t-il des subventions ou une aide gouvernementale réelle accordées à l'industrie nucléaire, et ont-elles un impact direct sur Brookfield ou lui offrent-elles un avantage?

George Christidis: Le premier point est qu'aucun marché de l'énergie canadien n'est un monopole. Habituellement, la façon dont les choses fonctionnent est que chaque province conçoit le système électrique qui reflète le mieux sa propre réalité. Par exemple, au Québec, il y a une très grande expertise en hydroélectricité en raison des ressources qui s'y trouvent. En Ontario, il existe un système mixte d'énergies renouvelables, par exemple, le gaz et le nucléaire. Il s'agit d'un système compétitif hybride.

Jonathan Rowe: Les éléments nucléaires...

George Christidis: L'élément nucléaire est la technologie CANDU. C'est la technologie canadienne qui a historiquement été mise au point par des Canadiens. C'est la chaîne d'approvisionnement. Plus récemment, les entreprises canadiennes Cameco et Brookfield ont acheté Westinghouse. Dans l'espace international, les entreprises canadiennes possèdent deux des technologies très importantes, n'est-ce pas?

La technologie CANDU, elle-même, est exploitée dans divers pays.

Jonathan Rowe: Il est agréable de voir les entreprises canadiennes prospérer et réussir partout au pays. Certains électeurs et certains Canadiens ont tout simplement des réserves à l'égard de la situation de Brookfield et de certaines subventions du pays en raison du climat.

Vous parlez de l'ensemble et du tout, et vous parlez du nucléaire. C'est intéressant.

Je regarde une carte que nous avons reçue dans le cadre de l'une des premières études que nous avons menées sur l'exploitation minière. Cette carte montre deux grands gisements d'uranium au Canada. L'un est en Saskatchewan et l'autre, au Labrador. Je ne crois pas que la mine du Labrador soit réellement exploitée et qu'elle injecte de l'uranium dans le système pour l'énergie nucléaire.

Que pouvons-nous faire pour faire fonctionner cette mine? Comment pouvons-nous intégrer cette mine dans la chaîne d'approvisionnement, et peut-être même en partie dans la chaîne d'approvisionnement mondiale?

George Christidis: Je ne suis pas au courant de l'expérience du Labrador en particulier. Encore une fois, chaque province choisit les ressources qu'elle choisit d'exploiter. Par exemple, la Nouvelle-Écosse a récemment annulé des décisions initiales qui visaient à limiter le nucléaire et l'exploitation minière dans ces espaces. À l'échelle mondiale, nous observons une tendance à revenir sur ces décisions. Certains pays, comme la Suède, la Suisse, la Finlande et la Norvège, font volte-face quant à leurs hésitations antérieures concernant le nucléaire en général et empruntent la voie de l'énergie nucléaire.

Jonathan Rowe: Il s'agit d'une grande occasion pour nous.

George Christidis: Chaque province devra prendre cette décision. Je peux seulement parler des tendances nationales et internationales qui mettent en évidence d'énormes occasions. Dans le secteur de la construction à lui seul, environ 400 milliards de dollars américains sont investis dans un nouvel aménagement de l'énergie

nucléaire. Ce n'est que pour la construction dans le secteur de l'énergie nucléaire, sans parler du secteur de l'uranium.

Jonathan Rowe: Merci.

J'ai une question maintenant pour Brendan O'Connell ou peut-être Bryan Moon de Hydrogen Canada Corp.

J'ai eu une conversation ce matin au sujet de l'industrie de l'ammoniac et des engrais. Elle dépend beaucoup des crédits d'impôt et des subventions. Nous avons peut-être besoin d'un plus grand nombre de ces crédits et subventions pour faire fonctionner certaines industries. Hydrogen Canada Corp. et l'industrie de l'hydrogène au Canada ont-ils besoin d'un plus grand nombre de crédits d'impôt et de subventions pour être compétitifs sur le marché mondial?

• (1245)

Brendan O'Connell: Je peux répondre à cette question.

Nous comptons fortement sur les crédits d'impôt à l'investissement ainsi que sur le système actuel d'échange de droits d'émission de carbone, potentiellement en Alberta ou en Colombie-Britannique. Nous avons intégré ces crédits d'impôt à l'investissement dans notre modèle. Ils soutiennent sans aucun doute la rentabilité de notre installation.

Le troisième élément est qu'il y a actuellement un lourd fardeau d'assurance sur le trafic ferroviaire des marchandises dangereuses au Canada. Nous avons participé à la conversation entre le CN et Transports Canada à la recherche d'un soutien économique pour assurer ces wagons et pour les frais de transport. Transports Canada a élaboré un cadre de sécurité qui était plutôt contraignant et a augmenté les coûts. L'ammoniac est toxique.

Les crédits d'impôt nous conviennent. Le système de taxe sur le carbone nous convient. Le défi était lié au transport ferroviaire. C'est quelque chose qui a fini par nous empêcher d'aller de l'avant avec notre installation en Alberta.

Jonathan Rowe: Il serait impossible de survivre sans ces crédits d'impôt, donc nous avons besoin que le gouvernement continue de les accorder pour mettre sur pied cette industrie.

Brendan O'Connell: C'est exact.

Le président: Merci, monsieur Rowe.

Merci, monsieur O'Connell. Vous pouvez approfondir cela dans une question future.

Nous allons maintenant passer à M. Danko pour cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Doran.

Je pense qu'elle a donné un témoignage vraiment intéressant en parlant de la rupture, voire peut-être de la destruction intentionnelle du droit international. Elle a parlé de cet axe des gouvernements d'extrême droite nord-américains et de la doctrine de Monroe, telle qu'elle est interprétée par le président Trump.

Je veux lui donner l'occasion de parler davantage de certains des risques qu'elle a mentionnés concernant l'accroissement des échanges du Canada avec ces gouvernements d'extrême droite en ce qui concerne nos exportations d'énergie. Surtout dans le contexte d'accords auxquels on ne peut pas se fier et de gouvernements auxquels on ne peut pas faire confiance, pourquoi voudrions-nous faire affaire avec ces pays?

Marie-Christine Doran: Merci beaucoup de la question.

[Français]

Je vais répondre en français, simplement par habitude d'enseigner surtout en français.

Les risques sont majeurs. En fait, ils sont liés au fait que les agences qui supervisent les contrats et qui, en dernière instance, devraient être fiables devant les tribunaux, devant les contre-pouvoirs juridiques, sont abolies dans plusieurs pays.

C'est le cas du Salvador. Le Salvador avait été sanctionné pour corruption sous l'administration Biden. Bien sûr, cela a changé de façon notable lorsque l'administration Trump est arrivée au pouvoir et qu'elle en a fait son allié principal. Il n'en reste pas moins qu'actuellement, la situation est la suivante: les contre-pouvoirs judiciaires et toutes les agences qui sont censés justement surveiller la corruption, ont été abolis en Équateur, au Salvador et en Bolivie.

On entend parfois des gens d'affaires canadiens dire qu'ils ne vont pas faire des affaires à Cuba, par exemple, parce qu'ils n'ont aucune garantie juridique que leurs investissements vont être protégés. Or c'est la même situation qu'on voit dans ces pays. C'est peut-être même encore pire, et le public canadien est peu informé de cette situation.

Ça va extrêmement vite. En seulement deux ans, on a vraiment changé complètement les législations, les agences qui s'occupent de vérifier justement les contrats pour s'assurer que tout est fait et qu'on a accès à la justice si jamais c'est nécessaire. On est donc vraiment dans une situation sans précédent. Pour cette raison, je crois qu'il est plus prudent de continuer à travailler avec des alliés qui, eux, au contraire, mettent de l'avant une régulation encore plus forte. C'est le cas du Mexique, qui travaille extrêmement fort sur ce plan à tous les niveaux, notamment en ce qui a trait à la mise en œuvre des contrats liés aux compagnies minières, par exemple, ou aux exportations des ressources naturelles autres — dans ce cas, de l'énergie propre.

Il y a donc vraiment un contraste assez majeur et, en quelque sorte, il y a un danger. C'est d'ailleurs un problème avec l'accord de libre-échange Canada-Équateur, par exemple. Nous avons des craintes importantes, parce qu'il y a des agences de supervision qui n'existent plus dans ce pays. Elles ont été abolies en seulement deux ans, avec une compréhension erronée. En fait, les contre-pouvoirs judiciaires et les agences de supervision sont perçus comme des choses qui dérangent et qui empêchent les citoyens de pouvoir immédiatement suivre la volonté du président, qui, lui, va apporter la sécurité et le bien-être économique. C'est un discours très populiste. C'est dangereux aussi, bien sûr, pour nos investissements.

• (1250)

John-Paul Danko: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je suis vraiment reconnaissante de votre expertise dans ce domaine.

Je vais changer de sujet pour parler d'hydrogène. C'est quelque chose qui suscite un réel intérêt à Hamilton compte tenu de l'industrie de l'acier, du potentiel des centres de données et de l'énergie verte.

C'est pour les représentants de Hydrogen Canada.

Vous avez souligné l'importance de la réglementation canadienne, en particulier la tarification du carbone, pour le modèle d'affaires qui permet à l'industrie de l'hydrogène de se développer en tant que marché d'exportation. Je veux vous donner l'occasion d'approfondir cette question. De plus, quelles autres mesures pourrions-nous prendre concernant les crédits d'impôt à l'investissement et la réduction des coûts de transport?

Brendan O'Connell: Tout d'abord, nous produisons de l'hydrogène, puis nous le convertissons en ammoniac. Nous produirions environ 200 000 tonnes d'hydrogène, et le convertirions en ammoniac. Cela produirait environ 1,5 million de tonnes de CO₂.

Notre plan était de capter plus de 96 % de ces émissions et de les séquestrer, donc nous capterions et séquestrerions, plus ou moins, 1,5 million de tonnes. Cela générerait des compensations en Alberta, et les revenus générés par ces compensations étaient importants pour notre modèle. C'était plus de 100 millions de dollars par année, donc c'était essentiel au succès global.

Nous sommes l'un des très rares pays — je pense le seul pays au monde — à avoir un système de redevance sur le carbone où vous pouvez constater de tels revenus. Toute personne recherchant de l'hydrogène bleu ou de l'ammoniac bleu exigerait que vous séquestriez ces émissions. C'était donc important pour notre entreprise.

Le seul pays auquel je peux penser est les États-Unis, où ils ont l'article 45Q, qui offre 85 \$ par tonne de CO₂ séquestrée, et c'est avec eux que nous faisons concurrence à l'origine.

En ce qui concerne les crédits d'impôt, nous comptons sur les crédits d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène pour les deux premiers tiers de la production de notre usine. Nous avons en fait travaillé très fort pour atteindre la plus faible intensité en carbone, mais les crédits d'impôt actuels ne reconnaissent pas le méthane à faible teneur en carbone. Enercan, ou quiconque a rédigé la législation, a décidé qu'il n'accepterait pas le gaz naturel différencié, qui est un élément commercial actuel du gaz du Canada. Le gaz naturel liquéfié, ou GNL, a la plus faible intensité en carbone au monde, mais si nous utilisons ce gaz à faible teneur en carbone pour produire de l'ammoniac, le gouvernement ne reconnaît pas cette faible intensité en carbone. C'est là que les crédits d'impôt fonctionnent un peu comme un compromis, donc nous aimerions voir des modifications à cet égard.

Le président: Merci. Je vous ai accordé un peu de temps supplémentaire, monsieur O'Connell, et peut-être qu'un futur intervenant pourra le rattraper.

Nous passons à M. Simard.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur O'Connell, je comprends tout à fait votre réponse. Vous indiquez clairement que vous avez toujours besoin de ce crédit d'impôt et d'une tarification du carbone.

Nous avons eu cette discussion à maintes reprises au Comité. Pour son grand malheur, l'ancien ministre des Ressources naturelles, M. Wilkinson, m'avait invité à l'accompagner à Berlin, où j'ai parlé à des représentants de la compagnie Siemens à propos des technologies de production d'hydrogène bleu avec des stratégies de captage de carbone. Ce qui m'avait étonné, c'est que les gens de Siemens m'avaient dit qu'ils ne croyaient pas en ce modèle, parce que les coûts technologiques étaient trop élevés pour en faire une source d'énergie attrayante. Je vous fais simplement mention de cette discussion, qui m'avait étonné.

Si on tient compte du fait que vous venez de dire que, pour faire fonctionner votre usine — sachant que les deux tiers de votre part de financement, si je comprends bien, proviennent de crédits d'impôt —, il faut maintenir la tarification du carbone, ce sur quoi je suis totalement d'accord, et qu'on ajoute à cela ce que les gens de Siemens présentaient comme des coûts technologiques très élevés, pensez-vous véritablement qu'à court terme, il y a un marché pour de l'hydrogène bleu ou de l'hydrogène vert?

• (1255)

[Traduction]

Brendan O'Connell: Oui, nous croyons qu'il y a un marché. Il y a un marché réglementé en Corée. Les Coréens étaient prêts à signer des accords. Nous traitons avec les deux plus grandes compagnies d'électricité en Corée depuis deux ans et demi, et elles étaient prêtes à signer des accords tant que nous étions compétitifs par rapport à toute autre installation dans le monde. Notre avantage est notre gaz naturel rentable. Notre gaz est moins cher que tout autre gaz au monde, y compris celui qui provient des grands bassins. Le nôtre est un ou deux dollars moins chers que celui de la côte américaine du golfe du Mexique, et cinq ou six dollars moins chers que celui de l'Australie, du Moyen-Orient et de toute autre région concurrente. Oui, nous pouvons être compétitifs.

Si vous produisez de l'ammoniac bleu, vous devez capter le CO₂ et le séquestrer. Nous pouvons le faire de manière très rentable au Canada. C'est peu coûteux pour nous en raison de la façon dont notre environnement réglementaire fonctionne. Tout fonctionne sur le plan technologique. Notre grand défi était le fait que ces installations sont conçues pour être construites en bord de mer. Nous voulions en construire une en Alberta, donc nous devons relever le défi ferroviaire. Ce qui nous a causé du tort, c'est le fait que nous étions à l'intérieur des terres, car c'est là que notre industrie pétrochimique est basée. La redevance sur le carbone et la technologie ne représentaient pas de risques pour nous. La redevance sur le carbone a été un énorme avantage pour nous, et elle nous rend compétitifs par rapport aux États-Unis qui ont l'Inflation Reduction Act. Notre défi était le transport ferroviaire. Pour nous, l'ammoniac bleu pourrait être une industrie très compétitive.

Le président: Merci.

Nous allons passer à nos deux derniers intervenants, M. Tochor et M. Hogan.

Nous allons vous accorder quatre minutes chacun.

Corey Tochor: Je reviens à notre situation en matière d'énergie nucléaire par rapport à certains de nos alliés dans le monde. Comment nous comparons-nous par rapport aux délais réglementaires des États-Unis?

George Christidis: Je suppose que cette question est pour moi, monsieur le président.

Si vous examinez les modifications apportées par les décrets aux États-Unis, les modifications effectuées par leur organisme de réglementation national, elles visent essentiellement à accélérer la réduction des exigences réglementaires pour aller de l'avant. Cela ne signifie pas que le modèle américain est celui auquel nous aspirons. Ce à quoi nous faisons référence, c'est cette tendance importante à l'international, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France.

Chaque pays a son propre système, n'est-ce pas? Je dois être prudent, car chaque pays a effectivement son propre système. Nous avons un cadre fédéral et provincial très solide en matière de politique énergétique dans l'ensemble, mais il y a sans aucun doute une tendance dans d'autres administrations à accélérer leurs processus réglementaires pour répondre à leurs besoins énergétiques, climatiques et sécuritaires, alors qu'au Canada, nous n'en sommes pas encore tout à fait là. En fait, nous allons dans l'autre sens, comme je l'ai souligné dans ma déclaration.

Corey Tochor: Nous allons dans l'autre sens. Est-ce que cela fait partie de l'accumulation des règlements?

George Christidis: Comme je l'ai souligné, au cours des 10 dernières années, il y a eu une augmentation d'environ 80 % des exigences réglementaires pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire, par exemple.

Corey Tochor: Lorsque les libéraux ont qualifié les ressources nucléaires de ressources immorales, de manière semblable à ce qui a été fait pour le tabac et d'autres substances, ont-ils un peu ralenti les investissements dans le marché du Canada?

George Christidis: Je suis très heureux de vous dire, monsieur le président et distingués membres du Comité, que ce n'est plus le cas, et qu'on a grandement modifié la définition des bons verts, qui comprend dorénavant l'énergie nucléaire. C'était un moment très excitant pour l'industrie. Cette inclusion a favorisé l'investissement.

Corey Tochor: Je viens de visiter l'Université McMaster. Elle dispose d'une excellente installation où on étudie la radiopharmacie et certaines percées. Vous avez parlé d'une augmentation nuisible de l'ordre de 80 % des exigences réglementaires de la part des libéraux au cours des 10 dernières années. De manière similaire, dans le domaine de la radiopharmacie, il y a également un resserrement des règles et un manque de soutien pour cette industrie.

Pouvez-vous parler de la situation du secteur de la radiopharmacie et des isotopes médicaux et dire ce qu'il représente pour notre pays et, espérons-le, pour l'industrie?

George Christidis: En ce qui concerne la médecine nucléaire, en particulier les isotopes, c'est une histoire fantastique. Vous avez peut-être récemment vu une annonce faite par Bruce Power et la nation des Ojibways de Saugeen concernant un investissement de 250 millions de dollars pour renforcer la capacité en isotopes. Le Canada est un chef de file dans ce domaine et capte l'attention internationale. C'est l'un des domaines d'exportation qui connaît également une croissance dans notre industrie, et il en est d'ailleurs question dans la discussion sur les petits réacteurs modulaires et les grands réacteurs. Ce domaine est plutôt robuste.

Corey Tochor: À propos des petits réacteurs modulaires, vous avez parlé de la chaîne d'approvisionnement canadienne. Quelle est la chaîne d'approvisionnement canadienne la plus complète: le réacteur CANDU ou les PRM en cours de construction à Darlington?

• (1300)

George Christidis: La chaîne d'approvisionnement canadienne est actuellement axée sur les réacteurs CANDU. Elle repose depuis longtemps sur ces réacteurs, ce qui permet évidemment d'appuyer les activités menées dans le cadre du projet de PRM d'OPG en Ontario.

Corey Tochor: D'où proviendrait cet uranium? Quant aux PRM que les libéraux prévoient, où l'uranium serait-il raffiné?

George Christidis: Je ne peux pas parler des politiques gouvernementales en soi...

Corey Tochor: Ce ne serait toutefois pas au Canada. N'est-ce pas? Le raffinage ne sera pas fait au Canada.

George Christidis: ... mais l'uranium est extrait en Saskatchewan. En ce qui concerne les processus, une installation de transformation très importante se trouve à Port Hope.

Corey Tochor: Quant aux PRM, monsieur, d'où proviendrait cet uranium raffiné?

George Christidis: Les PRM nécessitent un combustible légèrement enrichi, ce qui dépend en partie de la relation avec les États-Unis en ce qui concerne l'accès à ce combustible enrichi.

Corey Tochor: Ce sera un problème pour nous à l'avenir.

George Christidis: En ce moment, ce n'en est pas un. À l'heure actuelle, il y a suffisamment de coopération entre le Canada et les États-Unis dans ce domaine, mais il y a aussi d'autres fournisseurs, notamment le Royaume-Uni et la France, par exemple. Il existe un écosystème d'approvisionnement.

Corey Tochor: Merci.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Hogan, vous êtes le dernier à prendre la parole. Il vous reste quatre minutes.

Corey Hogan: Merci.

Je suis très reconnaissant d'entendre tous nos témoins aujourd'hui. J'estime sincèrement que j'ai beaucoup appris, et c'est toujours une heure bien utilisée lorsque nous pouvons apprendre des experts qui sont venus témoigner aujourd'hui.

Monsieur O'Connell, je veux parler encore un peu d'hydrogène. En particulier, lorsque nous parlons des occasions d'exportation et de l'intégration des mesures de soutien fédérales et provinciales, évidemment, notre compétence est fédérale, mais nous voulons nous assurer que la main droite et la main gauche travaillent ensemble. Pouvez-vous parler un peu de l'environnement global — réglementation, crédits d'impôt, subventions et tout ce qui est disponible ou non — et des écarts possibles, en particulier entre les mesures de soutien fédérales et provinciales?

Brendan O'Connell: Nous comptons beaucoup sur le soutien fédéral — encore une fois, sur les crédits d'impôt. Nous avons examiné un certain nombre d'usines d'hydrogène qui ont été construites en Alberta. Air Products a reçu un financement du Fonds stratégique pour l'innovation, et nous comptons obtenir un financement similaire pour notre projet. Nous croyions avoir le soutien fédéral nécessaire pour aller de l'avant. Le défi était la partie ferroviaire, qui a été mise de côté très tôt cette année. Ce ne sera donc tout simplement pas résolu.

Au niveau provincial, nous aurions compté sur le programme Alberta Petrochemicals Incentive, ou APIP, et d'autres programmes en Alberta. Nous voulions collaborer davantage avec le gouvernement

de l'Alberta à cet égard. Il nous a informés qu'il était disposé à se pencher sur le défi ferroviaire, sur certains des coûts liés au transport ferroviaire, notamment l'indemnité, mais, à notre avis, il n'a pas joué un grand rôle par rapport à la politique fédérale. Parce que nous attendions tous une décision concernant le soutien ferroviaire, le gouvernement de l'Alberta s'est retiré. Nous aurions aimé voir plus de soutien au niveau provincial. Ce n'est pas vraiment ce que nous avons vu, mais c'était en partie attribuable au fait qu'il adoptait une approche attentiste.

Une deuxième chose que je mentionnerai, et je pense que c'est d'actualité pour ce groupe, c'est que nous cherchions à collaborer avec les Autochtones parce que nous aurions fait passer ce produit par la Colombie-Britannique, dans des territoires traditionnels. Nous voulions des directives du gouvernement fédéral pour nous orienter tout au long de ce processus. C'est quelque chose auquel nous ne participons pas en tant que promoteur de projet en Alberta. C'était la quatrième étape, et nous étions à la première étape. Nous ne nous sommes jamais rendus là.

Est-ce que cela répond à votre question?

Corey Hogan: C'est très utile. Merci.

C'est un bon rappel que, lorsque nous envisageons d'élargir ces débouchés, nous demandons également aux entrepreneurs et aux entreprises, comme celle que vous représentez, de faire des choses qu'ils n'ont peut-être pas faites auparavant, et nous devons les aider à faire tout cela, en ce qui concerne la capacité.

Voulez-vous utiliser la dernière minute que j'ai pour dire quelque chose que le Comité n'a pas abordé et que vous auriez aimé qu'il aborde? Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire? Vous êtes littéralement le dernier à prendre la parole à ce sujet.

Brendan O'Connell: Je vous en remercie, car il y a un point que j'aimerais souligner.

De nombreuses conversations que nous avons ces jours-ci au Canada portent sur l'exportation de produits bruts. Nous continuons d'être un producteur de matières premières. Nous exportons du gaz naturel. Nous exportons du pétrole. Espérons que nous exporterons plus d'uranium. Nous exportons beaucoup de produits agricoles, mais nous n'ajoutons pas beaucoup de valeur au Canada. Je pense que l'objectif du gouvernement du Canada et de tous les gouvernements de ce pays est de créer de la valeur ajoutée au Canada.

M. Moon et moi sommes ingénieurs. M. Moon a son doctorat et moi, j'ai une maîtrise. Pour nous, la valeur se trouve dans la création de valeur ajoutée et la réalisation d'un plus grand nombre de projets liés à la technologie au Canada, afin de ne pas simplement exporter du pétrole ou du gaz naturel, mais d'utiliser ces ressources ici et de vendre au monde des produits améliorés. Cela crée une économie plus stable, et il s'agit d'un énorme avantage pour tous les technologues et ingénieurs de ce pays, qui pourront se mettre au travail. Nous aimons évidemment l'idée d'exporter de l'uranium ainsi que du pétrole et du gaz, mais nous pensons vraiment qu'il faut mettre davantage l'accent sur la création de valeur ajoutée au Canada.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de le mentionner.

• (1305)

Le président: Merci.

Avant de remercier les témoins, M. Rowe a levé la main.

Allez-y, monsieur Rowe.

Jonathan Rowe: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je me demande si je peux transmettre quelques questions aux témoins pour obtenir une réponse écrite à inclure dans le rapport.

Le président: Bien sûr...

Jonathan Rowe: Merci.

Le président: ... oui, et vice versa. Nous sommes toujours ravis de recevoir des mémoires de nos témoins.

Au nom du Comité, nous vous remercions d'un échange vraiment enrichissant. Il y a eu de bonnes questions et de bonnes réponses. Il

est bon d'entendre des représentants de nos secteurs de l'hydrogène et du nucléaire, dont nous n'avons pas assez entendu parler, à mon avis.

Merci de votre perspective globale et de vos réflexions d'ordre géopolitique, madame Doran.

Chers collègues, sur ce, je vais lever la séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>